



**Contrat de vente de gaz algérien à l'Italie**  
**Sonatrach et ENI signent un avenant**

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)

**Mercredi 02 Juin 2021 / N° 1121**

**Prix : 20**

ONPPE

**L'Algérie compte près de 16 millions enfants**

Djerad appelle à l'intensification des efforts pour protéger et promouvoir



BP VEUT CÉDER SES ACTIFS ALGÉRIENS À ENI

**Dans l'attente d'une autorisation préalable de l'Algérie**

Les deux firmes pétrolières et gazières, BP et ENI, discutent de la cession des actifs algériens de la compagnie britannique au profit de l'Italien ENI, a rapporté, hier, l'agence britannique Reuters.

**RÉOUVERTURE PARTIELLE DES FRONTIÈRES**

**ARRIVÉE À ALGER  
 DU PREMIER VOL AVEC  
 299 PASSAGERS À BORD**



**LIRE LA PAGE 3**

299 passagers Algériens sont arrivés hier à Alger en provenance de la France après une longue absence imposée par la fermeture des frontières aériennes, le 19 mars 2020, suite à la pandémie du Covid-19. Les voyageurs, transportés de l'aéroport d'Orly (Paris) vers l'aéroport Houari Boumediene à bord d'un Airbus A300 -200, auront à passer un test PCR, avant d'être orientés vers un confinement de 5 jours dans des hôtels choisis par le ministère du Tourisme.

**Tlemcen**

**RÉCOLTE PRÉVISIONNELLE  
 DE 35.000 QUINTAUX DE CERISES**

**Lutte contre la criminalité dans plusieurs régions**

**La traque des dealers se poursuit**

Les services de sécurité continuent la traque des trafiquants de drogue dans plusieurs wilayas. Ainsi, des quantités énormes ont été saisies dans plusieurs localités, selon ces mêmes sources.

**Plus de 853.000 élèves passeront, ce mercredi, l'examen de fin de cycle primaire**

Pas moins de 853.000 élèves passeront l'examen de fin d'études primaires (cinquième) aujourd'hui le 2 juin 2021, a annoncé l'Office national des examens et concours (ONEC)

**Marché pétrolier**

**Le baril à plus de 71 dollars**

Les prix du pétrole sont montés en flèche, hier, sur les deux marchés, européen et américain ; conséquence de la combinaison de plusieurs facteurs plaçant en faveur de la hausse des cours.

**Rapatriement des Algériens**

**Les tarifs du confinement revus à la baisse**

Devant le cri de colère des ressortissants algériens établis à l'étranger, Air Algérie a revu ses tarifs à la baisse. Le pack voyage est désormais réduit à 33000 DA au lieu de 41000 DA prévus initialement.

**Aide aux entreprises**

**Plus de 210 dossiers supplémentaires validés aux aides**

L'Agence Nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat "ANADE", (ex ANSEJ) a validé 210 dossiers supplémentaires pour le paiement des dettes des micro-entreprises en difficulté, soit plus de 29 milliards de centimes, sur 500 dossiers examinés, a indiqué mardi un communiqué du

## HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Jeudi 03 Juin 2021

| Dohr  | Asr   | Maghreb | Icha  |
|-------|-------|---------|-------|
| 12:46 | 16:35 | 19:59   | 21:42 |

Horaires de prière à Alger du Vendredi 04 Juin 2021

| Fajr  | Chourouk |
|-------|----------|
| 03:35 | 05:33    |

## Météo



Alger 26° / Oran 26° / Annaba 24° /  
Constantine 31° / Béchar 38° / Biskra 36° /  
Djelfa 32° / Sétif 29° / Ghardaïa 38° / Jijel 27° /  
Tlemcen 30°

## APRÈS AVOIR EU GAIN DE CAUSE DANS LES RÉSERVES FORMULÉES CONTRE L'ASAM

### Les Canaris au pied du podium

**L**a JS Kabylie soigne son capital point grâce à sa victoire sur tapis vert devant l'AS Aïn M'lila suite aux réserves formulées par le club kabyle sur la participation du joueur Hamza Ziad, suspendu le jour du match. La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), dans sa dernière séance, a donné gain de cause à la JSK en lui attribuant les trois points de la victoire (3-0) ; ce qui la propulse provisoirement à la 4e place du classement avec 41 points, avec un match en moins face au CR Belouizdad (5e - 40 pts). Une décision saluée par la direction du club. « Un verdict favorable à la JSK qui obtient gain de cause et qui empoche les trois points du match. Un pactole qui permet au club le plus titré du pays de se propulser à la 4e place au classement », a réagi le club sur les réseaux sociaux. Une bonne nouvelle que les supporters ont largement commentée, se mettant à rêver d'une place sur le podium.

## HOSPITALISÉ À ALGER

## Tebboune se rend au chevet du président sahraoui

**L**e président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu au chevet du président sahraoui, Brahim Ghali, admis tôt le matin à l'hôpital militaire Mohamed Seghir Nekkache de Ain Naadja à Alger. Le président Tebboune s'est enquis de l'état de santé du président sahraoui, en compagnie du chef d'Etat-Major de l'ANP, le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha.

Pour rappel, le président sahraoui, Brahim Ghali est arrivé mercredi, très tôt le matin, à Alger après son admission dans un hôpital espagnol, son staff médical ayant estimé que son hospitalisation n'étant plus nécessaire, a indiqué l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar. D



### Pour faire face aux actes malveillants

## La SNTF installera des caméras surveillance dans les gares

**L**a Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) est en passe de doter un nombre considérable de gares ferroviaires à grande affluence de caméras de vidéosurveillance haute définition afin de lutter contre les actes malveillants contre les personnes et les équipements, notamment les jets de pierres contre les trains qui font subir à la société d'importantes pertes, a indiqué le directeur délégué à la sécurité d'exploitation ferroviaire. Le responsable a précisé que ce projet d'envergure, qui sera réalisé en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, prévoit l'installation de caméras de vidéosurveillance haute résolution au niveau des gares à forte affluence en vue de lutter contre les actes malveillants et les agressions contre les personnes et les équipements. En cas d'agressions, les services de sécurité de la SNTF remettent les enregistrements des caméras de surveillance aux services de sécurité pour arrêter et punir leurs auteurs, a expliqué le responsable. Il a, à cet égard, rappelé que le Code pénal algérien prévoyait des peines sévères contre les auteurs de tels actes malveillants, précisant que "sont punis de l'emprisonnement de cinq (5) ans à dix (10) ans et d'une amende de cinq cent mille (500.000) DA, les individus coupables d'agressions commises contre des personnes ou des équipements ou de tout acte constituant un danger pour l'intégrité et la sécurité des trains". S'il résulte de l'agression une infirmité permanente pour la victime, travailleur ou voyageur, la peine encourue est la réclusion à temps de dix (10) à vingt (20) ans et l'amende est de un (1) million à deux (2) millions de DA, a-t-il dit, ajoutant que "s'il résulte de l'agression un homicide, l'auteur encourt la peine de réclusion à perpétuité".

## EDUCATION

## Les syndicats autonomes appellent au bon déroulement des examens

**N**euf (9) syndicats autonomes du secteur de l'Education nationale ont appelé à l'impératif de garantir le bon déroulement des examens nationaux et d'assurer leur réussite, et ce à l'occasion du début des examens de fin du cycle primaire, en reconnaissance aux efforts des élèves, indique mercredi un communiqué de ce collectif syndical.

"Il a été décidé de ne pas nuire au bon déroulement des examens nationaux (examen de fin de cycle primaire, BEM et BAC), et de garantir leur succès, en reconnaissance aux efforts des élèves, au vu d'une année scolaire difficile et exceptionnelle", précise le communiqué publié à l'issue d'une réunion qui s'est étalée sur deux jours tenue au siège de l'Union nationale des travailleurs de l'Education et de la Formation (UNPEF). Il s'agit d'une réunion de l'UNPEF, de l'Organisation algérienne des professeurs de l'Education, du Conseil national autonome des Censeurs des Lycées (CNACEL), du Conseil d'enseignants des Lycées d'Algérie (CLA), du Syndicat algérien des Travailleurs de l'Education (SATE), du Syndicat national autonome des fonctionnaires de l'Intendance de l'Education (SNAFIE), du Syndicat national autonome des Conseillers de l'Education (SNACE), du Syndicat autonome des travailleurs de l'Education et de la Formation (SATEF) et du Syndicat national des Superviseurs et d'adjoints de l'Education (SNSAE). Le collectif syndical a appelé, en outre, à la promulgation d'une loi "criminalisant toute agression contre les personnels et les fonctionnaires du secteur de l'Education", suite à celle enregistrée récemment contre 9 enseignantes à Bordj Badji Mokhtar.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

**Le Monde**  
Fondation pour l'édition  
et la publicité

EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

Président directeur général  
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GENERAL  
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

BEDACTEUR EN CHEF

A.SAJIM

SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL  
023957070

COMPTE NUMERO

005001112145636147 BDL

ANEP TEL 021737778

021737128

FAX 021739559

DIEUSION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

# CAMPAGNE ÉLECTORALE

## Programme des activités de la 14ème journée

Voici l'agenda de la 14ème journée la campagne électorale pour les législatives du 12 juin 2021 :

- Mila: Le président du Mouvement El-Islah, Fillali Ghouini, anime un meeting à la salle des conférences de l'ancien siège de l'APC de Chelghoum Laïd (10h00).
- Sétif: Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Belkacem Sahli, mènera une rencontre de proximité dans la commune de Aïn Essebt (13h30).
- Sidi Belabbès: Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrezak Makri, anime un meeting à la maison de culture Kateb-Yacine (17h00).
- Tizi Ouzou: Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, anime un

meeting à la maison de culture Mouloud-Maameri (10h00).

- Bordj Bou Arreridj: Le président du Front du militantisme national (FMN), Abdallah Haddad, anime un meeting à la salle Aïcha-Haddad (14h00).
- Bouira: Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Tayeb Zitouni, anime un meeting à la maison de culture Ali-Zaamoum (10h00).
- Mascara: Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, anime un meeting à la maison de culture Abi Ras-Ennassiri (16h00).
- Batna: La présidente du parti Tajamoue Amel El Jazair (TAJ), Fatma-Zohra Zerouati, anime un meeting à la maison de cul-

ture Mohamed Laïd Al-Khalifa (10h00), et un autre consacré à la gente féminine à la salle des fêtes "Maya" à Barika (15h00).

- El-Meghaeir: Le Secrétaire général du Front de libération national (FLN), Abou El Fadhel Baadji, anime un meeting à partir de 9h00.
- Bordj Bou Arreridj: Le président du Mouvement El-Islah, Fillali Ghouini, anime un meeting à la salle Aïcha-Haddad (l'après-midi).
- Tamenghasset: Le président du Mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, anime un meeting à la salle omnisports de la wilaya (17h30).
- Bouira: Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, anime un

meeting à la salle Mohamed-Issiakhem (14h00).

- Oum El-Bouaghi: Le président du Front de la justice et le développement (FJD), Abdallah Djaballah, anime un meeting à la maison de culture Nouar-Boubekeur (16h00).
- M'sila: Le président du Front du militantisme national (FMN), Abdallah Haddad, anime un meeting à la salle omnisports Zelouf-Abdelkader (10h00).
- Tiaret: Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaid, anime un meeting.
- Bouira: Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, anime un meeting à partir de 15h00.

## CONTREFAÇON

### Près de 44.000 infractions constatées durant les 4 premiers mois de 2021

Les services de contrôle de la qualité et de la lutte contre la contrefaçon du ministère du Commerce ont constaté durant les quatre (04) premiers mois de l'année en cours 43.871 infractions dues à des produits de contrefaçon, a indiqué hier à Alger le ministre du Commerce, Kamel Rezig.

"Les interventions des services de contrôle de qualité et de lutte contre la contrefaçon au niveau des frontières et des marchés a permis, durant les quatre premiers mois de 2021, de réaliser 548.257 interventions, permettant aux services de contrôle de constater 43.871 infractions et de rédiger 41.632 procès de poursuite judiciaire", a fait savoir M. Rezig dans un discours prononcé par le

chargé d'étude au sein du ministère du Commerce, Tarik Selloum à l'occasion du 6ème colloque international sur la contrefaçon. Selon le ministre, les produits contrefaits constituent une problématique notamment à cause de la présence de marchés de consommation qui promeuvent nombre de produits contrefaits tels que des produits alimentaires, des produits cosmétiques et autres articles ou marchandises représentant un risque pour la santé ou la sécurité du consommateur. Pour faire face à ce fléau, le ministère a tracé un programme de travail spécifique dédié au contrôle de l'ensemble des produits fabriqués en Algérie ou bien importés de l'étranger à travers le développement des expertises, de la

ressource humaine et des outils d'analyse des laboratoires de lutte contre la contrefaçon du ministère du Commerce ou d'autres départements ministériels, a noté M. Rezig. De plus, des laboratoires mobiles ont été mis en place au niveau des postes de contrôle frontaliers pour la vérification de la qualité et la lutte contre la contrefaçon, en plus du lancement de nouvelles applications mobiles dédiées à l'ensemble des produits importés au niveau des frontières. A noter que la 6ème édition du Colloque international sur la contrefaçon, organisée par le World Trade Center Algiers (WTCA), se déroule sous le thème "comment se protéger en interne et à l'international ?".

## TABAGISME CHEZ LES ADOLESCENTS

### Des chiffres inquiétants

Alors que la vente de cigarettes est interdite aux enfants et adolescents, souvent le commerçant n'est pas regardant sur l'âge. En 2018, une enquête menée en milieu scolaire et universitaire réalisée par la Direction de la prévention à Oran avait révélé que pas moins de 9% parmi les écoliers sont fumeurs. Au cycle moyen, l'enquête révèle un pourcentage de 13,7% tandis que chez les lycéens, le taux d'élèves fumeurs at-

teignait les 21,4% dont 6% de filles. À l'université, le taux est évalué à 31% dont 9% de filles. Tous les quatre ans, la recherche est renouvelée et sera donc menée en 2022 afin de voir l'évolution de ces chiffres. Il y a peu de chance qu'ils diminuent au vu de la réalité. Devenue une addiction chez l'adolescent, souvent les tentatives des parents pour la rompre est vaine, vu l'influence des autres et l'effet de mimétisme. La prévention ?

Elle existe dans le milieu scolaire ; malheureusement elle est tributaire, souvent, de circonstances telles que la Journée mondiale contre le tabagisme ou encore, parfois, lorsqu'il est question d'aborder des maladies liées au tabagisme. Beaucoup de parents appellent à des cours, des leçons, inclus dans le programme scolaire pour aborder les dangers et les maladies qui peuvent en résulter.

## DÉCÈS DU JOURNALISTE-ÉCRIVAIN, ZOUBIR SOUISSI

### Belhimer présente ses condoléances

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a présenté ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du journaliste-écrivain,

Zoubir Souissi, décédé hier à l'âge de 78 ans à Alicante en Espagne.

« Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a appris avec une profonde affliction

la triste nouvelle du décès du journaliste-écrivain, Zoubir Souissi, l'un des fondateurs du quotidien Le Soir d'Algérie », lit-on dans le message de condoléances posté sur la page officielle Facebook du ministère.

## LÉGISLATIVES / CAMPAGNE

### Le FNA appelle à un vote massif

Le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touti, a appelé hier depuis Bouira les jeunes Algériens à participer massivement aux élections législatives du 12 juin, estimant que "le boycott ne constituait pas une solution pour une sortie de crise".

Lors d'un meeting électoral organisé au siège de l'office des établissements de jeunes (ODEJ) de la ville de Bouira, le président du FNA a mis l'accent sur la nécessité pour les Algériens et Algériennes de penser sérieusement à l'avenir du pays et à assumer leurs responsabilités lors des prochaines élections législatives.

"Nous devons tous penser pour trouver les moyens et solutions idoines afin de sortir l'Algérie de la crise actuelle", a souligné M. Touti, qui a exprimé ses craintes quant à un éventuel taux élevé du boycott qui, a-t-il dit, "pourrait survenir lors de ce scrutin".

"Le boycott ou les appels à une période de transition ne constituent pas une solution pour les problèmes que traverse le pays. Les autorités du pays doivent veiller à trouver des solutions efficaces et lutter contre la fraude afin d'assurer le déroulement d'un scrutin transparent", a insisté le patron du FNA.

Le Front national algérien s'est engagé à participer à ce rendez-vous électoral pour oeuvrer à ancrer l'action politique au sein de la jeunesse algérienne car, a-t-il dit, "le boycott pourrait provoquer plusieurs problèmes qui peuvent nuire à l'unité du peuple et à la stabilité du pays", a-t-il mis en garde.

"Nous devons éviter de tomber dans cette conjoncture pour préserver la stabilité du pays", a insisté l'orateur.

Pour M. Touti, la participation au vote permet au citoyen "d'exercer sa souveraineté et d'imposer sa volonté

M.M

## RÉFORME DU SYSTÈME DE SANTÉ

### Les praticiens réclament « une fonction publique spécialisée pour le secteur »

L'affirmation de la place du personnel de la santé dans la société durant cette crise sanitaire et la fuite persistante des praticiens vers des pays étrangers appellent à une stratégie globale de valorisation de la ressource humaine dans le secteur. C'est ce qu'a réitéré, ce hier, Lyes Merabet, président du Syndicat national des praticiens de la santé publique (SNPSP).

Reçu dans l'émission l'Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, le représentant des praticiens demande « une fonction publique spécialisée pour le secteur ». Le cadre « figé et inextensible » de la fonction publique, « n'arrive pas à répondre aux exigences de beaucoup de secteurs, notamment celui de la santé », déplore Dr Merabet appelant, par la même occasion, à engager « une réflexion afin de corriger les ins Interrogé au sujet de la réforme du secteur, l'invité de la Chaîne 3 regrette l'absence d'un « tableau de bord ». « On est entrain d'avancer au jour le jour (...) à courir derrière les urgences », déclare-t-il en soulignant l'absence de bilans des différents plans d'action engagés pour réformer le secteur.

En attendant la mise en place de la réforme de la santé, les responsables et les spécialistes, comptent, prioritairement, « réorganiser et répartir, au mieux, les moyens humains et matériels », dont dispose déjà le secteur. C'est ce qu'a fait savoir Lyes Merabet, évoquant une récente réunion tenue avec le ministre de la santé.

Se disant « conforté par l'intérêt qu'accorde le président de la République au secteur de la santé en exigeant la présentation d'un plan et d'aller rapidement et profondément dans la réforme », le syndicaliste recommande « une approche consensuelle nationale » en association avec les partenaires sociaux, les associations de malades et les élus. Cette approche doit se mettre en place « par des étapes », insiste M. Merabet qui rappelle, à ce propos, les difficultés de cette conjoncture marquée par les difficultés financières et par la situation économique et sociale du pays. Suffisances et trouver des solutions que nous n'avons pas pu mettre dans le cadre général de la fonction publique ».

## AGRICULTURE

# Le gouvernement veut « collecter un maximum » de céréales

La campagne de moissons a démarré dans plusieurs régions du pays. Une occasion pour les autorités du pays d'espérer une récolte maximale pour améliorer le rendement des cultures et surtout réduire la facture d'importation. Selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Abdelhamid Hamdani a réitéré mardi ses instructions pour la mobilisation de tous les acteurs concernés sur le terrain pour la campagne moisson battage 2020/2021, appelant à accentuer les efforts sur la collecte de maximum de production, notamment celle de l'orge. Lors de cette réunion, à laquelle ont pris part les chefs de fil désignés pour le suivi de la campagne moisson battage en cours, M. Hemdani est revenu sur les orientations du Président de la République lors du dernier Conseil des ministres portant sur la filière céréales. Il a demandé, dans ce cadre, d'accélérer la mise en œuvre de la carte agricole des céréales, d'élaborer des dispositifs incitatifs à même de booster la production nationale notamment en blé dur et de mobiliser l'encadrement technique relevant du secteur en impliquant toutes compétences (universitaires, experts).

M. Hemdani a demandé, à cet effet, la constitution d'un groupe de travail qui sera chargé de préparer un programme d'action visant l'amélioration de la production céréalière notamment le blé dur ainsi que le développement d'autres céréales de substitutions telles que le triticale, et ce, pour réduire la facture d'importation, objectif fixé dans le cadre de la feuille de route du secteur 2020/2024. Le ministre a demandé également de réorienter les programmes



des fermes pilotes vers la production des semences et les plants afin de contribuer à la prise en charge des besoins nationaux notamment dans les filières stratégiques.

Concernant la campagne moisson battage, M. Hemdani a réitéré ses instructions concernant la mobilisation de tous les acteurs concernés sur le terrain en accentuant les efforts sur la collecte de maximum de production notamment celle de l'orge.

Il a rappelé, dans ce cadre, les conditions exceptionnelles qui ont marqué la campagne céréalière 2020-2021 notamment sur le plan climatique, d'où "la nécessité de redoubler d'effort pour atteindre les objectifs fixés en matière de collecte afin de sécuriser le stock national". Lors d'une réunion du Conseil des ministres, le chef de l'Etat avait exhorté le ministre de l'Agriculture de stimuler la production de blé dur et de réduire les importations de blé tendre. Selon le communiqué du Conseil, M. Tebboune a souligné l'importance de l'adoption des moyens scientifiques disponibles, en vue de relever les niveaux de production céréalière.

Le chef de l'Etat a appelé à l'utilisation des méthodes scientifiques en associant des «comités composés d'ingénieurs agronomes, en vue d'étudier la nature des terres agricoles et de dégager un plan stratégique d'organisation des spécialités de production».

Le président Tebboune a conseillé de «s'orienter davantage vers la spécialisation de la production du blé dur» sachant qu'il est «le plus coté sur le marché international». La nature même des terres agricoles en Algérie est plus favorable au blé dur qu'au blé tendre. A ce propos, il a souligné la nécessité de «réviser la cartographie de la céréaliculture, notamment le blé dur, selon les spécifications techniques, géographiques et économiques de chaque région et l'élaboration d'une conception globale et réaliste en vue d'opérer une véritable révolution en matière de production des céréales et des semences». Il a aussi exhorté les responsables «à œuvrer pour l'exploitation du surplus de production locale en blé dur et à la réduction des quantités importées de blé tendre».

Saïd Sadia

## L'OPEP+ décide d'augmenter son niveau de production de 441.000 b/j pour le mois de juillet

Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés (Opep+) ont décidé d'augmenter leur niveau de production de pétrole de 441.000 barils/jour pour le mois de juillet afin de stabiliser les prix, a indiqué, mardi à Alger, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab.

S'exprimant lors des travaux de la 17e Réunion ministérielle Opep-Non Opep

(Opep+) et la 30ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC), tenues via visioconférence, M. Arkab a fait savoir que les rapports de la réunion font ressortir des taux positifs des indicateurs de croissance de l'économie mondiale, ce qui a donné lieu à "une hausse de la demande sur le pétrole selon les prévisions du mois de juin".

"Les représentants des pays participant

à la réunion ont ainsi convenu d'augmenter la production pour le mois de juillet de 441.000 b/j en vue de l'approvisionnement du marché mondial", a-t-il ajouté.

Selon le ministre, "les 23 pays de l'OPEP et OPEP+ sont convenus unanimement de poursuivre cette opération ainsi que les réunions périodiques mensuelles pour maintenir la stabilité du marché".

## PÉTROLE

## Le Brent frôle les 71 dollars à Londres

Les cours du pétrole poursuivaient mercredi leur progression, au lendemain d'un sommet de l'Opep+ qui a confirmé le maintien de l'ouverture progressive des robinets d'or noir de l'organisation élargi d'ici juillet. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 70,90 dollars à Londres, en hausse de 0,93% par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet gagnait 0,75% à 68,23 dollars. La veille, le Brent s'est arrêté à quatre centimes de son précédent plus haut du 8 mars avant de refluer quand le WTI est revenu à un prix plus vu depuis le 23 octobre 2018. "Les prix du pétrole conservent leurs gains", constate Naeem Aslam, analyste, au lendemain du sommet de l'Opep+.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs dix alliés, unis depuis fin 2016 par l'accord Opep+, ont décidé mardi de se conformer à la politique d'augmentation progressive de la production de pétrole convenue en avril.

Cette stratégie consiste en un retour prudent et par palier depuis mai d'un total de près de 1,2 million de barils par jour supplémentaires, auquel s'ajoute le volume d'un million de barils qui avait été retiré volontairement par Ryad en début d'année. Les quotas à partir du mois d'août n'ont pas été abordés, le groupe préférant repousser cette décision au prochain sommet, le 1er juillet. Les vingt-trois producteurs "souhaitent ramener l'offre de pétrole au niveau antérieur à la pandémie de Covid-19 mais

ils comprennent également qu'ils doivent faire preuve de patience tant que la menace du variant indien est toujours d'actualité", ajoute M. Aslam.

Ne pas augmenter trop rapidement l'offre a aussi pour effet de soutenir les prix et de se donner une marge de manœuvre si l'Iran, pays fondateur de l'organisation aujourd'hui exempté de quota, venait à être de nouveau autorisé à exporter son pétrole, toujours sous embargo américain, et donc augmenter drastiquement sa production.

"Le groupe de producteurs n'est pas le seul à ouvrir les robinets", note Stephen Brennock, de PVM, qui souligne que les prix actuels encouragent les Etats-Unis, premier producteur mondial, mais aussi le Canada, le Brésil et la Norvège à pomper davantage.

## ENVIRONNEMENT

## Séminaire international jeudi sur le traitement des déchets

Le Conseil National Economique, Social, et Environnemental (CNESE) organise, jeudi à Alger, un séminaire international sur « le traitement des déchets : une opportunité économique, sociale et environnementale », à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, a indiqué mercredi un communiqué du conseil.

Cette rencontre internationale, verra la participation des représentants des différents départements ministériels, des institutions spécialisées nationales et internationales, des institutions financières nationales et étrangères, associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile, a précisé le conseil.

Selon le CNESE, le séminaire sera animé par d'imminents professeurs et experts internationaux de Canada, de l'Espagne, de France et d'Allemagne, ainsi que par des représentants d'agences exécutives onusiennes de l'ONUDI (Autriche), la FAO (Rome) et le PNUD (New York), en plus d'organismes nationaux public et privé. Durant cette rencontre, la problématique du traitement des déchets sera examinée sous les aspects : économique, social et environnemental, a relevé le conseil, précisant que l'option d'acquérir une technologie appropriée et son utilisation massive en s'appuyant sur la mobilisation des capitaux sera, également, au menu des débats avec comme visée "l'émergence d'une économie verte et circulaire génératrice de richesse et pourvoyeuse d'emploi".

Le séminaire international, constituera, par ailleurs, une occasion pour les participants de prendre connaissance des expériences internationales et de l'état actuel du traitement des déchets en Algérie en vue d'identifier les meilleures voies, pour asseoir une véritable économie circulaire et réussir la transition vers une énergie propre, afin d'atteindre un développement durable à la une de nouveaux contextes national (politique, socioéconomique) et international, à savoir les objectifs du développement durable (ODD) de l'ONU, l'Accord de Paris et la Convention de Barcelone, qui imposent la reconsidération de la relation avec la matière (déchet), a détaillé le communiqué du Conseil.

Le séminaire constitue aussi un espace d'échange entre les opérateurs et investisseurs autour de l'opportunité de mise en place d'un cadre adéquat pour le développement d'un marché économique lié aux déchets au niveau africain. Il est attendu de cette rencontre, la préconisation des mesures à prendre aux plans politique, technique, réglementaire et culturel afin de protéger l'environnement, de lutter contre les changements climatiques et bénéficier du potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre en profitant du futur marché carbone, selon la même source. Il est à rappeler que le CNESE s'est approprié la dimension environnementale à la faveur de la révision de la Constitution qui lui confère la mission d'évaluer la politique environnementale et d'émettre des recommandations visant l'amélioration des conditions socioéconomique et la préservation des actifs environnementaux.

## CONTREFAÇON

98,43 % des produits saisis  
proviennent de la Chine

La Chine a représenté la première source des produits contrefaits saisis par les services des Douanes algériennes durant l'année 2020. En effet, sur la shortliste des pays dont proviennent les produits de contrefaçon, la Chine a représenté 98,43 % des produits saisis, alors que la Turquie a représenté 1,56%, a indiqué, hier, le sous-directeur de la lutte contre la fraude à la Direction générale des Douanes (DGD), Rezki Hennad. S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de la tenue de la 6ème édition du Colloque international sur la contrefaçon, organisé par le World Trade Center Algiers (WTCA), le représentant de l'administration douanière a indiqué que son institution a enregistré, en 2020, 385.714 articles saisis, dans le cadre des opérations de lutte contre la contrefaçon que mènent les services des Douanes algériennes. Cependant, ce chiffre s'élève à 12.524.640 articles retenus depuis l'année 2007, a fait savoir le même responsable. Sans surprise aucune, le représentant de l'administration douanière a indiqué que les cosmétiques représentent la majorité des articles contrefaits saisis avec, au tableau, 313.653 articles, soit une part de 81,32% du total des saisines opérées, suivis des articles de sport avec 54.754 articles (14,19 %) puis les vêtements (2,15 %) les accessoires téléphoniques (2,14 %) et les appareils de chauffage



(0,19%). Sur la pyramide des pays dont proviennent l'essentiel de ces produits contrefaits figurent deux Etats, à savoir la Chine qui représente 98,43 % des produits saisis et la Turquie qui en accapare 1,56%. Selon le représentant des Douanes algériennes, cette institution a reçu courant 2020 un nombre de 24 demandes d'intervention qui ont abouti à l'établissement de 24 alertes de contrefaçon. Depuis 2002, les services des Douanes ont enregistré 547 demandes d'intervention ayant abouti à 375 alertes de contrefaçon, selon Rezki Hennad. Ce n'est pas une surprise que la Chine culmine sur la première marche du podium des pays d'où proviennent les produits contrefaits, puisque l'Empire du milieu accapare

plus de 18% des importations algériennes. La part de la Chine dans la structure globale des importations algériennes est ainsi passée de 17% en 2020 à 18% à l'issue des deux premiers mois de 2021, lit-on dans la dernière note de conjoncture de l'administration douanière. Bien que les importations de biens originaires de la Chine aient connu un repli de 25,44% durant les onze premiers mois de 2020, la Chine continue à s'imposer sur le point culminant de la pyramide des principaux fournisseurs de l'Algérie avec, au tableau, une valeur de près de 6 milliards de dollars d'importations à l'issue des onze premiers mois du précédent exercice.

Yani. T.

CIT : L'Algérie participe à la première réunion  
de coordination du Groupe arabe

L'Algérie a participé aux travaux de la première réunion de coordination du Groupe arabe pour renforcer la coopération entre les délégations arabes tripartites (gouvernements-patronats-syndicats) participant à la 109e session de la Conférence internationale du Travail", a indiqué mercredi un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. L'Algérie a pris part aux travaux de la première réunion de coordination du Groupe arabe en vue d'aboutir à une vision commune autour des questions prioritaires pour la région et renforcer la coopération entre les délégations arabes tripartites (gouvernements-employeurs-syndicats) participant à la 109e session de la Conférence internationale du Travail", précise la même source. L'Algérie a été représentée lors de cette

réunion qui s'est tenue par visio-conférence, par le directeur des relations de travail au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Rabah Mekhazni.

Dans une allocution, M. Mekhazni a réaffirmé "le soutien inconditionnel de l'Algérie à la cause palestinienne", relevant "l'impact négatif de la récente agression sioniste sur les conditions socioéconomiques des travailleurs palestiniens".

Il a en outre souligné la nécessité de protéger "les droits des travailleurs palestiniens et de leur permettre de travailler dans des conditions décentes et acceptables dans le cadre des résolutions et des conventions arabes et internationales inhérentes".

Il a également salué "les efforts dé-

ployés par l'Organisation arabe du travail, à sa tête le directeur général, Fayez Ali Al-Mutairi, eu égard aux efforts inlassables visant à lutter contre l'injustice et à aider les travailleurs palestiniens".

"Le suivi de la mise en œuvre des programmes de coopération en matière de développement au profit de la Palestine et des territoires arabes occupés ainsi que la présidence du groupe arabe lors de la 109e session de la Conférence internationale du Travail", outre "la formation des comités de coordination et de formulation et le soutien aux pays arabes candidats aux élections du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT)", étaient parmi les points examinés lors de cette réunion.

Infractions aux normes qualité  
Près de 44.000 infractions constatées

Les services de contrôle de la qualité et de la lutte contre la contrefaçon du ministère du Commerce ont constaté durant les quatre (04) premiers mois de l'année en cours 43.871 infractions dues à des produits de contrefaçon, a indiqué, hier, à Alger, le ministre du Commerce, Kamel Rezig. "Les interventions des services de contrôle de qualité et de lutte contre la contrefaçon au niveau des frontières et des marchés a permis, durant les quatre premiers mois de 2021, de réaliser 548.257 interventions, permettant aux services de contrôle de constater 43.871 infractions et de rédiger 41.632 procès de poursuite judiciaire", a fait savoir M. Rezig dans un discours prononcé par le

chargé d'étude au sein du ministère du Commerce, Tarik Selloum à l'occasion du 6eme colloque international sur la contrefaçon. Selon le ministre, les produits contrefaits constituent une problématique notamment à cause de la présence de marchés de consommation qui promeuvent nombre de produits contrefaits tels que des produits alimentaires, des produits cosmétiques et autres articles ou marchandises représentant un risque pour la santé ou la sécurité du consommateur. Pour faire face à ce fléau, le ministère a tracé un programme de travail spécifique dédié au contrôle de l'ensemble des produits fabriqués en Algérie ou bien importés de l'étranger à travers le développement des expertises, de la ressource

humaine et des outils d'analyse des laboratoires de lutte contre la contrefaçon du ministère du Commerce ou d'autres départements ministériels, a noté M. Rezig. De plus, des laboratoires mobiles ont été mis en place au niveau des postes de contrôle frontaliers pour la vérification de la qualité et la lutte contre la contrefaçon, en plus du lancement de nouvelles applications mobiles dédiées à l'ensemble des produits importés au niveau des frontières. A noter que la 6eme édition du Colloque international sur la contrefaçon, organisée par le World Trade Center Algiers (WTCA), se déroule sous le thème "comment se protéger en interne et à l'international ?".

DÉPÔT DES COMPTES  
SOCIAUXNouveauté : les EPIC  
désormais concernés

L'application de l'obligation de publier les comptes sociaux des entreprises est élargie désormais aux EPIC (Etablissements publics à caractère industriel et commercial) dès cette année. C'est la nouveauté de cette année que l'on peut retrouver dans un communiqué publié par le Centre national de registre du commerce (CNRC). « Le Centre National du Registre du Commerce informe les responsables des sociétés commerciales dotées de la personnalité morale (SPA, EURL, SARL, SNC, SCS ou par actions et EPIC), de l'obligation du dépôt légal annuel des comptes sociaux pour l'exercice 2020. Pour rappel, il est possible de procéder au dépôt légal annuel des comptes sociaux en ligne grâce à l'application disponible sur le portail électronique Sidjilcom », lit-on dans le communiqué du CNRC. Cette obligation faite aux entreprises de déposer leurs comptes sociaux n'exclut désormais aucune catégorie ; les règles de transparence concernent tous les grands contribuables parmi les entreprises commerciales et les établissements financiers. Les contrevenants à cette loi, EPIC compris, sont passibles de sanctions, rappelle le CNRC. « Il convient à signaler, que les sociétés dépositaires des comptes sociaux seront épargnées des sanctions édictées par la législation en vigueur », met en garde le CNR, appelant, dans le même communiqué, les « opérateurs économiques à effectuer les dépôts des comptes sociaux dans les délais fixés par la législation en vigueur à savoir, le 30 juin pour les banques et les établissements financiers et 31 juillet 2021 pour les sociétés commerciales ». C'est une nouveauté que les EPIC soient concernées par l'obligation de se conformer à la législation en matière de publicité légale. Sauf que le problème qui se pose pour ces entreprises est qu'elles ne sont pas dotées d'organes sociaux habilités à valider les comptes sociaux, à savoir l'Assemblée générale et/ou le Conseil d'administration. Le Centre national de registre de commerce (CNRC) n'a pas publié dans son communiqué la liste des documents faisant offices de comptes sociaux au niveau d'un EPIC, étant donné que cette catégorie d'entreprises n'est pas dotée d'organes sociaux par analogie aux personnes morales, dont l'Assemblée générale se réunissant pour l'approbation des comptes sociaux. Pour les spécialistes en comptabilité et les finances, la question de savoir quels sont les documents exigibles aux EPIC se pose avec acuité. A moins que les Conseils d'administrations dont disposent certaines EPIC valident les comptes sociaux, en présence d'un commissaire aux comptes, vu que le membres des Conseils d'administrations sont désigné par un arrêté du ministre de la tutelle. A condition que le CNRC accepte les procès-verbaux des Conseils d'administrations à la place des PV des Assemblées générales. Cependant, pour certains EPIC ne disposant pas de Conseils d'administrations, la problématique reste posée étant donné que l'approbation des comptes ne peut être faite par les Directions générales. Le CNRC gagnerait à afficher la liste des documents exigibles aux EPIC dans le cadre des dépôts des comptes sociaux du précédent exercice.

Yani. T.

## PASSAGE AU CEM

# L'examen par les chiffres dans certaines wilayas

Les examens de passage au collège, qui ont commencé hier à travers toutes les régions du pays, ont concerné des milliers d'élèves.

Ainsi, A Alger, 75.064 élèves ont participé à l'examen. Les candidats, répartis sur 1015 centres d'examen au niveau des établissements scolaires relevant des trois Directions de l'éducation d'Alger. Au total, 31255 élèves sont répartis sur 368 centres au niveau de la Direction de l'éducation d'Alger Est, 12359 candidats (250 centres/direction d'Alger centre) et 31450 à travers 397 centres (celle d'Alger Ouest).

Toutes les ressources humaines et matérielles ont été mobilisées au niveau des centres d'examen en vue d'assurer le bon déroulement des épreuves qui se déroulent cette année conformément au protocole sanitaire de prévention contre la propagation de la pandémie de Covid-19, ce qui a nécessité des opérations de désinfection menées par les unités de la Protection civile au niveau de tous les centres, a constaté l'APS.

Dans l'Est du pays, des milliers d'élèves de différentes wilayas de la région Est du pays ont passé, mercredi, l'examen de fin de cycle primaire de l'année 2021, qui porte sur trois épreuves principales l'arabe, les mathématiques et le français. Dans la wilaya de Constantine, pas moins de 22.528 élèves répartis sur les 12 communes sont au rendez-vous, ont indiqué les services de la direction de l'éducation, soulignant que 371 centres d'examen encadrés par des équipes pluridisciplinaires composées de médecins,

de psychologues et des enseignants pour la surveillance ont été mobilisées afin d'assurer le bon déroulement de ces épreuves. Des procédures visant à garantir des moyens de restauration et de transport de cette catégorie des scolarisés des zones d'ombre de diverses localités de la wilaya, ont été prises par les autorités locales de la wilaya, a ajouté la même source.

Plus de 800 agents de police soutenus par des patrouilles pédestres ont été aussi mobilisés par les services de ce corps de sécurité pour assurer la sécurité des élèves tout au long de ces épreuves, a fait savoir la cellule de la communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Dans ce même contexte, 39.525 élèves de la wilaya de Sétif, 20.580 garçons et 18.945 filles, ont rejoint les bancs de 649 centres pour passer ces trois épreuves, a déclaré à l'APS le directeur de l'éducation, Boudjemaâ Boussehaba.

Ce nombre d'élèves dont 11 représentent des personnes aux besoins spécifiques de l'école des malentendants, 4 personnes non voyantes et 310 des écoles privées, sont prises en charge par 9.106 encadreurs entre administrateurs et enseignants, a-t-il détaillé.

Aussi et dans la wilaya de Jijel, 13.802 élèves concernés ont été recensés par les services locaux de ce secteur dont 14 aux besoins spécifiques. Au moins 242 centres d'examen et 2.142 encadreurs ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette opération dont le coup d'envoi a été donné par les autorités locales.

En matière de protection et de sécurité, 400 agents de la protection civile de divers grades et 20 ambulances ont été consacrés par les services de ce corps constitué à l'échelle locale. Dans la wilaya de Khenchela, la session 2021 de l'examen de fin de cycle primaire a été marquée par la mobilisation de 179 centres répartis sur 21 communes, a précisé la directrice du secteur, Ahlem Boudebouz, notant que 8.785 élèves dont 12 handicapés, passent cet examen, encadrés par 2.394 personnes.

Elle a fait remarquer d'autre part que près de 20.000 masques de protection médicale et 500 thermomètres ainsi que 179 vêtements de prévention contre la Covid 19, ont été mis à la disposition de cette frange des scolarisés et cela avec la collaboration des services de la santé et de la population (DSP), de la Protection civile (DPC), de la police et de la gendarmerie nationale.

Plus de 9.200 élèves, 4.646 garçons et 4.574 filles, sont concernés par ces épreuves dans la wilaya de Souk Ahras, a indiqué le directeur du secteur Salah Bendada, soulignant que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour garantir cet examen. Il a par ailleurs fait savoir que 104 centres et 1.038 encadreurs ont été réservés dans cette wilaya pour cette opération.

Dans la wilaya de Guelma, 11.401 candidats, 5822 garçons et 5.579 filles, sont concernés par cet examen au titre de la saison scolaire 2020-2021, a-t-on constaté.

Synthèse Saïd Sadia

## EXAMEN DE 5E

## 34 416 élèves seront encadrés par 185 équipes médicales

Pour la seconde année consécutive, les examens scolaires de fin d'année se déroulent dans un contexte sanitaire qui est loin d'être totalement débarrassé de la menace du Covid-19. Aussi, pour les 34 416 élèves du cycle primaire qui passent ce mercredi leur examen de fin d'année, la Direction de la santé a mis en place un protocole sanitaire appuyé par 185 équipes médi-

cales. Le porte-parole de la Direction de la prévention, Youcef Boukhari, a indiqué que tout sera mis en œuvre afin que l'élève ne soit pas perturbé, même s'il y a un soupçon de contamination.

«La mesure de la température de l'élève à l'entrée du centre d'examen sera obligatoire. Dans le cas d'un soupçon d'un cas de Covid-19, les médecins de la santé scolaire procéderont à un test anti-

génique rapide.»

Ainsi, s'il est positif, et que l'écopier ne présente pas d'autres symptômes l'empêchant de finir ses examens, une solution sera mise en place par son isolement dans une classe.

Si la contamination est avérée chez l'enseignant, les encadreurs et autres gardiens, ils seront évacués au centre médical le plus proche.

## PRESSE RÉGIONALE

## Les urnes, seule alternative pour opérer le changement

Les Journaux Paraissant À L'Est Du Pays Ont Relevé Dans Leur Livraisons Que Les Animateurs De La Campagne Électorale, Responsables De Partis Politiques, Candidats De Listes Indépendantes Et Analystes Politiques Ont Souligné À L'unanimité Que "La Seule Alternative Est De Se Rendre Aux Urnes Le 12 Juin Prochain" Pour Opérer Le Changement Souhaité, Une Revendication Que Partage Classe Politique Et Citoyens. Dans ce contexte, le journal "Le Quotidien de Constantine" a publié en page 3 un article titré, "Les urnes pour instaurer l'Algérie nouvelle", dans lequel son rédacteur évoque le rendez-vous électoral que l'Algérie s'apprête à organiser le 12 juin prochain, après une série de réformes visant "l'instauration de l'Algérie nouvelle". La même publication a relayé la déclara-

tion de l'analyste politique, Mustapha Haddam, invité lundi d'une émission diffusée par la Radio chaîne III, selon laquelle "les démocraties n'ont pas encore trouvé d'autres moyens pour gouverner hormis celui de passer par les urnes".

Le même analyste a ajouté "il n'y a pas d'autre moyen dans les démocraties pour opérer le changement à part les urnes", mettant en exergue la nécessité d'assurer "la transparence" des élections, rapporte "Le Quotidien De Constantine".

De son côté, le quotidien public d'expression arabe, "An-nasr" a relayé en page 4 des passages concernant les déclarations du président du mouvement El Islah, Filali Ghouini, lors d'un meeting animé hier (lundi) à Constantine, dans lesquelles il avait, entre autres, évoqué la démocratie et les voies de sa consécration dans les sociétés, notamment à

travers les élections.

Le quotidien "Assarih", d'expression arabe édité à Annaba, a relayé les déclarations du président du parti du Front de l'Algérie nouvelle (FAN), Djamel Benabdeslam, faites à Guelma dans le cadre de la campagne électorale et dans lesquelles il a réitéré l'appel aux citoyens à se rendre "massivement" aux urnes le 12 juin, attestant que la prochaine échéance électorale constitue "une véritable opportunité pour opérer le changement".

Les journaux édités dans l'Est du pays poursuivent la couverture de la campagne électorale pour les prochaines législatives, relevant "la course contre la montre" que mènent les candidats pour attirer le plus grand nombre d'électeurs avant l'entrée en vigueur de la période du silence électoral.

## EL TARF

## Sensibilisation aux risques de baignade dans les barrages

La campagne de sensibilisation aux dangers liés à la baignade dans les barrages et les retenues collinaires se poursuit pour la deuxième journée consécutive au niveau des barrages de Bouguet et Mexna (El Tarf), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la Protection civile.

Organisée en étroite coordination avec les services locaux relevant de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), cette action de sensibilisation vise à "expliquer aux citoyens, notamment les jeunes, les risques encourus en cas de baignade dans les barrages et autres plans d'eau", a indiqué à l'APS, le chargé de communication auprès de la même direction. Selon le lieutenant seif Eddine Madaci, cette action de sensibilisation qui se poursuivra durant tout l'été pour toucher d'autres localités relevant de cette wilaya côtière, dont prochainement Cheffia, vise à "informer ces riverains sur les dangers qui les guettent au niveau de ces plans d'eau ainsi que sur les premiers secours à prodiguer en cas de noyade au niveau des barrages et retenues collinaires que chacun doit connaître pour contribuer éventuellement à des sauvetages en cas de nécessité".

Des exemples de noyades dans les plans d'eau ayant endeuillé des familles ont été cités par les animateurs de cette campagne de sensibilisation, a-t-on précisé, dans l'objectif d'une "meilleure incitation à la vigilance".

Des dépliants et autres documents illustrant les cas de décès par noyade dans les barrages et retenues collinaires ont été, à cette occasion, distribués aux citoyens, a noté le même responsable.

La wilaya d'El Tarf n'a enregistré "aucun décès par noyade au niveau des barrages et retenues collinaires durant cette année", a rappelé la même source.

## ANNABA

## Le projet de réalisation du centre commercial Shopping Mall approuvé

Le Comité d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement bâti de la wilaya de Annaba a donné mercredi son aval pour le lancement du projet de réalisation du centre commercial et récréatif "Shopping Mall", au cours d'une réunion consultative présidée par le wali, Djamel-Eddine Berrimi, en présence de cadres de la wilaya, d'élus et de représentants de la société civile.

L'accord pour la relance de ce projet d'investissement important pour la wilaya, relevant de la Société d'investissement hôtelier (SIH) et suspendu depuis 2018, est intervenu après l'étude des divers aspects techniques, architecturaux et économiques et la discussion des diverses questions liées à son emplacement à proximité de la vieille ville d'Annaba (Place d'armes), où se trouvent plusieurs monuments archéologiques protégés.

Au cours des débats entre les participants, dont les représentants de l'association El Médina pour la sauvegarde du patrimoine d'Annaba, l'impérative sécurisation des monuments mitoyens au site du projet, dont les vestiges du rempart de la ville, le Fort des suppliciés et la citadelle Hafside a été souligné, en plus de la nécessité d'organiser le chantier du projet selon des critères garantissant la sauvegarde des monuments historiques. Conçu dans une architecture moderniste, le projet du Shopping Mall couvre une aire de plus 24.000 m2 sur l'ancien site de la Faculté de droit de l'université Badji Mokhtar, près de la vieille ville. Les délais de réalisation du projet, qui comprendra des espaces commerciaux haut standing, et autres de détente et de loisirs, ont été fixés à 36 mois, a-t-on indiqué.

## DISCIPLINE

# La JSK gagne sur tapis vert le match d'Ain M'lila

La JS Kabylie a été déclaré vainqueur sur tapis vert de son match à Ain M'lila, soldé par un nul (1-1) sur le terrain, lors de la 24ème journée de la Ligue Une, indique un communiqué de la commission de discipline de la Ligue de football professionnelle. Les Canaris sont désormais à deux points du podium. L'équipe d'Ain M'lila, a été officiellement sanctionnée d'une défaite sur tapis vert, suite aux réserves sur la participation du joueur Ziad Hamza.

Conséquence, la JSK remporte le match 3-0 et récupère les trois points, tandis qu'Ain M'lila, écope de trois (03) points de pénalité et 300.000 DA d'amende.

Avec ces trois unités supplémentaires, les Kabyles remontent à la quatrième place à deux points du troisième, le MCO.

### Plusieurs entraîneurs sanctionnés

Cinq entraîneurs, un secrétaire général et un manager, activant au sein de différents clubs de la Ligue 1 ont été sanctionnés par la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) pour diverses infractions



aux règlements.

Il s'agit de Khelifi Mohamed Touhami (secrétaire général de l'AS Ain M'lila), Abed Badredine (Entraîneur Adjoint du CA Bordj Bou Arréridj), Samir Zaoui (Entraîneur de l'ASO Chlef), Chérif Hadjar (Entraîneur de la JSM Skikda), Aziz Abbès (Entraîneur du NC Magra) Mohamed Benyamina (préparateur physique de l'AS Ain M'lila) et Hicham Bouaoud (manager général de l'ES Sétif).

Ainsi, Khelifi (ASAM) est suspendu de terrain et de vestiaire pour un mois ferme à compter du 1er juin courant, alors que Badredine Abed (CABBA) a pris de deux matchs de suspension ferme, avec complète interdiction de terrain et de vestiaire, pour double contestation de décision. "Une sanction

rehaussée d'une amende de 30.000 DA", selon la même source.

Idem pour Samir Zaoui (ASO), Chérif Hadjar (JSMS) et Mohamed Benyamina (ASAM) qui ont écopé d'un match de suspension ferme, avec interdiction de terrain et de vestiaire, en plus d'une amende de 30.000 DA, pour "contestation de décision".

Pour sa part, Aziz Abbès (NCM) a été suspendu jusqu'à son audition par la Commission de discipline, "lors de la séance du dimanche 6 juin 2021 à 11h00" a-t-on encore précisé de même source.

Une séance qui sera marquée par l'audition des Secrétaires généraux du NC Magra et de la JS Saoura, dans le cadre de l'affaire Hainikoye Soumana, l'attaquant nigérien du NCM, qui a été victime de propos racistes lors du match ayant opposé ces deux équipes, alors que "le dossier relatif à cette affaire reste ouvert".

Pour sa part, le manager général de l'Entente de Sétif, Hicham Bouaoud a été "suspendu pour ses déclarations à la presse" et il sera donc interdit de toute activité liée au sport "jusqu'à son audition par la Commission de discipline, lors de la séance de dimanche prochain (11h00).

## HOCINE YAHY, DIRECTEUR SPORTIF DU CR BELOUZDAD «Sayoud mérite une convocation en sélection»

Star du CRB des années 80, Hocine Yahy s'était reconverti au dur métier d'entraîneur et il lui était même arrivé de diriger le Chabab avant de se faire oublier par son club de toujours. Aujourd'hui, il est revenu par la grande porte pour occuper le poste délicat de directeur sportif. Coup de projecteur sur un ancien grand joueur.

La grande déception à l'élimination en Ligue des Champions semble toujours présente. Qu'en dites-vous en tant que directeur sportif ?

Sincèrement, nous étions très déçus parce que nous avions la possibilité de faire un coup dans cette compétition, mais le sort en a décidé autrement.

Et la série des tirs au but a été fatale...

Oui, c'est le football qui est ainsi fait de victoires et de défaites, mais ce fut une défaite amère parce que je suis persuadé qu'on aurait pu faire mieux.

Dans les matchs de Championnat, cela va mieux et si le CRB remporte ses deux rencontres en retard, il reviendra à 4 points du leader sétifien. Le titre n'est-il pas encore perdu ?

Bien sûr et nous en sommes conscients. Il reste encore plusieurs journées de Championnat et nous sommes dans le peloton de tête. Par conséquent, on va faire le maximum pour conserver le titre.

Il y a un joueur qui brille au CRB, en l'occurrence Amir Sayoud. C'est le Yahy des années 2000 ?

Non, je préfère dire que chaque temps a son joueur qui marque son passage dans l'histoire du club. Et en ce qui concerne Sayoud, je dirais qu'il est en train de le faire brillamment.

Certains disent qu'il mériterait une convocation en sélection nationale. Qu'en pense l'international que vous étiez ?

Oui et je l'ai déjà déclaré à vos confrères. Sayoud a des qualités et une bonne moralité. Partout où il passe, il ramène un plus. Moi, je souhaite qu'il soit convoqué un jour en sélection, mais le dernier mot revient au sélectionneur national qui est le seul juge.

Il faut dire que la concurrence est rude en sélection un peu comme celle que vous aviez connue durant les années 80 ?

C'est vrai, mais la concurrence fait aussi partie du football.

Après Bekhti, le CRB a fait appel à vous ainsi qu'à Abrouk comme président du Conseil d'administration. C'est bien que le Chabab fasse confiance à ses anciennes gloires...

## CAN 2021 DE HANDBALL (DAMES)

### La sélection algérienne déclare forfait

La sélection féminine algérienne de handball a déclaré forfait pour la 24e Coupe d'Afrique des nations CAN 2021

(dames), prévue du 8 au 18 juin à Yaoundé (Cameroun), a annoncé la Confédération africaine de handball (CAHB). Dans bref communiqué publié, sur ses réseaux sociaux, l'instance africaine a annoncé "le retrait de l'Algérie" et a dévoilé le nouveau calendrier du tournoi, qui regroupera désormais 11 équipes.

Les handballeuses algériennes étaient versées dans le groupe 3, avec l'Angola, tenant du titre, le Congo, 5e lors de la précédente édition disputée en 2018, et le Cap Vert. En revanche, la Fédération algérienne de handball (FAHB), dont le président Habib Labane a été réélu en avril dernier pour un nouveau mandat (2021-2024), n'a pas communiqué sur ce forfait de dernière minute.

Pour rappel, cette 24e édition, prévue initialement en 2020 mais reportée en raison de la pandémie du Covid-19, est qualificative pour le Championnat du monde, prévu en Espagne du 2 au 19 décembre prochain.

Lors de la précédente édition de la CAN disputée en 2018 au Congo, l'Algérie s'était faite éliminer en quarts de finale face à l'Angola, vainqueur de l'épreuve, en s'inclinant sur le score de 41 à 17. Lors du premier tour, les Algériennes avaient terminé à la 4e place du groupe A avec un bilan d'une victoire, un match nul, et deux défaites.

## Ligue 2 : le MCBOS accroché, la JSMB cartonne et le HB Chelghoum aux commandes

Le match au sommet de la 19e journée de Ligue 2, entre le leader MCB Oued Sly et son Dauphin l'ASM Oran s'est soldé par un nul vierge (0-0), un résultat qui fait les affaires du CRB Témouchent qui revient à quatre longueurs du premier, à seulement trois journées de la tombée de rideau, alors que dans le groupe Centre la JSM Bejaia a cartonné et à l'Est le HB Chelghoum Laïd est désormais seul aux commandes. Outre le fait d'avoir raté l'occasion de recoller au leader, le club Asémiste a laissé filer même la deuxième place qui était sienne, et c'est désormais le CR Témouchent qui l'occupe, après sa courte mais précieuse victoire contre le SC Ain Defla (1-0). Toujours dans le Groupe Ouest, et dans

le bas du tableau, le mal classé CRB Ain Oussera a réussi une très bonne opération dans la course au maintien, en allant s'imposer (4-2) chez la lanterne-rouge, l'OM Arzew.

Une belle performance grâce à laquelle le CRBAO remonte à la 8e place au classement général, avec 21 points, au moment l'OMA, dont le compteur est resté bloqué à seulement 11 unités est définitivement condamné au purgatoire. Dans le Groupe Est, les débats ont été nettement plus chauds, mais aussi pleins de rebondissements, particulièrement entre les candidats à l'accession : USM Annaba, HB Chelghoum Laïd et US Chaouia.

En effet, à quelques encablures du coup de sifflet final, ces trois clubs étaient

tous tenus en échec, et semblaient donc se diriger droit vers des résultats nuls qui allaient maintenir le statu quo en tête du classement. Mais en l'espace de quelques secondes, plusieurs rebondissements se sont produits.

Certes, l'USMA est restée impuissante jusqu'au bout dans son duel contre le NRB Teleghma (0-0), mais dans les deux autres confrontations, les choses ont considérablement bougé.

En effet, tenus en échec (1-1) jusqu'à la 90', respectivement par le NRB Teleghma et l'AS Khroub, le HBCL et l'US Chaouia ont admirablement exploité le temps additionnel pour remporter de précieuses victoires, qui pèseront probablement très lourd dans le décompte final.

## PARA-TENNIS TABLE

# Boumedouha au tournoi qualificatif aux Jeux paralympiques

Le pongiste algérien Karim Boumedouha prendra part au tournoi de para-tennis de table, prévu jeudi, vendredi et samedi à Lasko, une ville thermale de l'est de la Slovaquie, dernière opportunité de qualification aux Jeux paralympiques de Tokyo (24 août-5 septembre 2021) pour les athlètes non encore qualifiés de tous les pays.

Conduit par l'entraîneur national Fakhreddine Sebja, l'unique représentant algérien au tournoi de Slovaquie, qui est attendu mercredi à La?ko, aura la lourde tâche de disputer le seul ticket par classe (C10).

"Selon la réglementation, chaque pays n'aura droit qu'à un seul athlète par classification (il y en a 11 en tout en messieurs et en dames). Boumedouha,

vice-champion d'Afrique en 2019, est fin prêt près pour la compétition à laquelle il s'est bien préparé, malgré les conditions sanitaires liées à la Covid-19, très difficiles et que tout le monde connaît. On a de grands espoirs de voir notre pongiste s'offrir un billet à Tokyo, car il possède les qualités requises et un bon potentiel pour le faire", a indiqué l'entraîneur Sebja.

En prévision de sa participation au tournoi de Slovaquie, Boumedouha s'est donné à fond aux entraînements en France, pour avoir un bon niveau pour ces qualifications. Il avait décidé d'intégrer l'équipe nationale d'Algérie avec une bonne opportunité de représenter le pays de ses origines aux JP-2020, un palmarès qui lui manque. Son titre de vice-champion d'Afrique lui a permis

de devenir le premier athlète algérien de para-tennis de table à entrer dans un classement mondial et atteindre la 34e position et 3e en Afrique en solo, dans le dernier ranking de 2020.

Déjà son palmarès en équipe de France plaide pour lui, avec un titre de vice-champion du Monde en 2006, 4 titres de champion d'Europe et 15 titres de champion de France de para-tennis de table.

" Son rêve est de se qualifier au rendez-vous nippon. Il espère que ces précédents titres en équipe de France et avec l'Algérie, en appelleront d'autres, avec les JP-2020, qui restent aussi le rêve de son père. D'ailleurs, il avait répondu favorablement et avec enthousiasme, à l'appel de son pays", a indiqué l'entraîneur national Fakhreddine Sebja.

# Des hadiths recommandant le jeûne des dix premiers jours de Dhoul Hidjdja

### Question

En lisant un article publié Des dix premiers jours de Dhoul Hidjdja, j'ai compris qu'il était recommandé de jeûner le 9e jour. Mais vous n'avez pas précisé si la Sunna recommandait le jeûne du reste des dix jours. Il existe des hadith dont je ne sais rien sur leur authenticité. Ces hadiths n'en expliquent pas moins le mérite des jours et exhortent les gens à s'y adonner aux actes de dévotion, notamment le jeûne. Voici les hadiths en question:

I.D'après Abou Hourayrah (P.A.a) le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Il n'existe pas de jours au cours desquels Allah aime qu'on L'adore mieux que les dix premiers jours de Dhoul-Hidjdja. Jeûner chacun des jours équivalait au jeûne d'un an. Passer chacune des nuits en prière, équivalait à passer la nuit du Destin en prière.(Rapporté par at-Tirhmidhi et par Ibn Madja et par al-Bayhaqui.

2. Hafsa (P.A.a) a dit: Il y a cinq choses que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'abandonnait pas: jeûner le jour d'Achoura, jeûner dix jours de Dhoul Hidjdja, jeûner trois jours de chaque mois et accomplir deux rakaa avant la prière du matin... (Rapporté par Ahmad et par An-Nassai). Ces hadiths m'ont permis de comprendre que la Sunna ne se limite pas à jeûner le 9e jour puisqu'elle recommande le jeûne des dix jours. Est-ce exact? Pourquoi ne l'a-t-on pas mentionné dans l'article? Les hadiths cités sont ils authentiques?

### Texte de la réponse

## Louanges à Allah

Premièrement, on a déjà confirmé dans notre site la recommandation de jeûner les 9 premiers jours de Dhoul Hidjdja. Deuxièmement, s'agissant du hadith reçu par Abou Hourayra du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) selon lequel ce dernier a dit: Il n'existe pas de jours au cours desquels Allah aime qu'on L'adore mieux que les dix premiers jours de Dhoul-Hidjdja. Jeûner chacun des jours équivaut au jeûne d'un an. Passer chacune des nuits en prière, équivaut à passer la nuit du Destin en prière.(Rapporté par at-Tirmidhi,n° 758 et par al-Bazzar,n° 7816 et par Ibn Madja, n° 1728 par la voie d'Abou Baker ibn Naafi al-Basri. Ce dernier a dit: Massoud ibn Wassil nous a raconté d'après Nahas ibn Qahm d'après Qatada d'après Said ibn al-Moussayyib d'après Abou Hourayra. Cette chaîne est faible à cause de la présence d'an-Nahas ibn Qahm et Massoud ibn Wassil. Voilà pourquoi les ulémas du hadith sont tous d'avis que le hadith est faible.

At-Tirmidhi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « C'est un hadith étrange que nous ne connaissons qu'à travers le hadith d'ibn Massoud ibn Wasil d'après an-Nahas. J'ai interrogé Muhammad c'est à dire al-Bokhari à propos de ce hadith et il ne l'a pas reconnu sous cette version.

Il a été rapporté d'après Qatada d'après Said ibn al-Moussayyib d'après le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) un hadith libre allant dans le même sens. Yahya ibn Said a remis en cause la fidélité de la mémoire de an-Nahas ibn Qahm.»

Al-Baghawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: La chaîne du hadith est faible. Voir Charh as-sunna (2/624).



Cheikh al-islam, Ibn Taymiya (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: La chaîne traine une faiblesse. Voir Charh al-oumda (2/534).

Al-Hafedh ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: La chaîne du hadith est faible. Voir Fateh al-Bari (2/534).

Cheikh al-Albani (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) l'a jugé faible dans as-silsila adh-dhaiifa n° 5142.

Al-Hafedz ibn Radjab (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) après avoir cité le présent hadith et d'autres relatifs au chapitre: Le doublement ( de la récompense) est l'objet d'autres hadiths hautement attribués mais faux. Voilà pourquoi nous nous en sommes détourné comme nous l'avons fait d'autres nombreux faux hadiths relatifs au mérite des dix premiers jours en question. Extrait de Lataif al-maarif,p. 262.

Troisièmement, concernant le deuxième hadith cité dans la présente question: Il y a cinq choses que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'abandonnait pas... il repose sur Hounayda ibn Khalid al-Khouzai. On l'a reçu de lui à travers de nombreuses chaînes et en des termes divers.

La première chaîne est celle-ci: Hounayda ivb Khalid d'après Oumoul mouminina, Hafsa (P.A.a).

Al-Hourr ibn as-Siyah l'a reçu de lui (Hounayda) et trois rapporteurs l'ont reçu d'al-Hourr:

1. Amer ibn Qays al-Malaai: an-Nassai le transmet dans as-Sunan (2416) et Ahmad dans al-Mousnad (59/44) et at-Tabarani dans al-Mou'djamal-Kabir (23/205 et Ibn Hibban dans son Sahih (14/332) et Abou Yaalaa dans al-Mousnad (12/469). La version se présente en ces termes: Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) n'abandonnait quatre choses: jeûner Achoura, jeûner dix jours de Dhoul Hidjdja, jeûner trois jours de chaque mois et accomplir deux rakaa avant la prière du matin... Le rapporteur qui l'a reçu d'Amer ibn Qays est Abou Isaac al-Achdjai. Un inconnu jugé faible par les vérificateurs d'al-Mousnad et par cheikh al-Albani dans Irwaa al-Ghalil (4/111).

2.Zouhayr ibn Mouawia Abou Khaythama est cité par an-Nassai dans al-Koubra (2/135). Voici les termes employés par Zouhayr:« Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur

lui) avait l'habitude de jeûner trois jours de chaque mois: le premier lundi du mois, puis le jeudi suivant puis le jeudi d'après.

3. Et Charik. Sa version est citée par an-Nassai dans al-Koubra (2/135) et par Ahmad dans al-Mousnad (9/460). Edition de l'Etablissement ar-Rissala. Charika attribué le hadith au recueil d'Ibn Omar selon la version du hadith rapportée par Zouhayr.

Ibn Abi Hatim (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: J'ai interrogé mon père et Aba Zouraa à propos d'un hadith rapporté par Charik d'après al-Hourr ibn as-Syah d'après Ibn Omar selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) jeûnait de chaque mois le lundi et le jeudi suivant puis le lundi suivant. Les interrogés ont dit tous les deux que c'était une erreur et que la chaîne comportait al-Hourr ibn Siyah d'après Hounayda ibn Khalid d'après sa femme d'après Oum Salama qui le tenait du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)... Voir al-Ilal (1/231).

Les vérificateurs du Mousnad ont dit: «La chaîne du hadith est faible. Charik fils d'Abdoullah an-Nakhai avait une mauvaise mémoire. Les versions du hadith reçues de lui comportent des variations. Ensuite les vérificateurs ont mentionné lesdites variations. Voir al-Mousnad (9/460).

La deuxième chaîne se présente comme suit: d'après Hounayda ibn Khalid d'après sa femme d'après l'une des épouses du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). Cette chaîne est utilisée par Abou Ouwana d'après al-Hourr ibn as-Siyah d'après Hounayda comme indiqué. Abou Dawoud l'a citée sous le numéro 2437 et an-Nassai sous le numéro 2372 et Ahmad sous le numéro 24/37 et 69/44 et al-Bayhaqui dans as-Sunan al-Koubra (4/284) et at-Tahawi dans charh maaani al-aaathar (2/76). Voici la version citée par Abou Dawoud: Le Messager d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) jeûnait neuf jours de Dhoul Hidjdja, le jour d'Achoura et trois jours de chaque mois: le premier lundi du mois et le jeudi suivant..

La troisième chaîne se présente comme suit: d'après Hounayda, d'après sa mère d'après Oum Salama. La chaîne passe par la voie de Muhammad ibn Fudhayl qui a dit: al-Hassan ibn Oubayd Allah

nous a raconté d'après Hounayda al-Khouzaid'après sa mère qui le tenait d'Oum Salama qui a dit: Le Messager d'Allah ( Bénédiction et salut soient sur lui) donnait l'ordre de jeûner trois jours: le premier jeudi et les deux lundis suivants. Selon une autre version: Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) me donnait l'ordre de jeûner trois jours de chaque mois: le lundi, le vendredi et le jeudi. Cité par Ahmad (44/82) et par Abou Yaalaa dans al-Mousnad (12/315) et par Abou Dawoud (2452) et par an-Nassai (4/221). Cette version ne comporte pas la mention: jeûner le 9e jour de Dhoul Hidjdja et le jeûne d'Achoura. Elle se contente du jeûne de trois jours de chaque mois.

La quatrième chaîne se présente comme suit: d'après Hounayda d'après sa femme d'après Oum Salama. La chaîne passe par la voie d'Abdour Rahim ibn Soulayman d'après al-Hassan ibn Oubayd Allah d'après al-Hourr ibn Syah d'après Hounayda ibn Khalid d'après sa femme qui le tenait d'Oum Salama dans les mêmes termes quela précédente version (Rapporté par at-Tabarani dans al-Mou'djam al-kabir (23/216) et 23/420) et Abou Yaalaa dans al-Mousnad.

La cinquième chaîne se présente comme suit: d'après Hounayda ibn Khalid: «Je me suis rendu auprès de la mère des croyants sans citer le nom de celle-ci. Cette version passe par la voie de Zouhayr ibn Mouavia d'après al-Hourr ibn as-Siyah qui a dit : j'ai entendu Honaydaal-Khouzai dire: je me suis rendu auprès de la mère des croyants et l'ai entendu dire: Le Messager d'Allah( Bénédiction et salut soient sur lui) jeûnait trois jours de chaque mois: le premier lundi du mois puis le jeudi suivant puis le jeudi d'après... (Rapporté par an-Nassaï sous le numéro 2415).

En somme, une divergence oppose les critiques du hadith à propos de l'appréciation qu'il mérite à causes des différences affectant sa chaîne et son contenu. Az-Zaylai a jugé le hadith faible dans Nasb ar-ryaqa (2/157). C'est aussi l'avis des vérificateurs du Mousnad d'Ahmad, du cheikh Ibn Baz, comme on ne le voit dans Madjmou fatawa Ibn Baz (15/417) à causes des variations dans sa chaîne et dans son contenu. Peut-être c'est ce jugement qu'il faut retenir à propos du hadith.

Cheikh al-Albani a jugé authentiques dans Sahihi Abi Dawoud (7/196-199) les versions de Zouhayr ibn Mouavia et d'Abou Awaana d'après al-Hourr ibn as-Siyah. On lit dans al-Ilal par ad-Daraqoutni (15/121-122):

(15/12/1229):  
On l'a interrogé à propos du hadith rapporté par Hounayda ibn Khalid al-Khouzai d'après Hafsa qui dit: Le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) n'abandonnait pas quatre choses: le jeûne du jour d'Achoura, le jeûne des dix premiers jours (de Dhoul Hidjdja) et le jeûne de trois jours de chaque moi et l'accomplissement de deux rakaa avant la prière du matin... Il a dit: al-Hourr ibn as-Siyah l'a rapporté de Hounayda ibn Khalid al-Khouzai d'après Hafsa. Al-Hassan ibn Oubaydollah dit le contraire. Abdourrahim ibn Soulaymane l'a rapporté d'après al-Hassan ibn Oubaydollah d'après sa mère d'après Oum Salama. Abou Awana l'a rapporté d'après al-Hourr ibn as-Siyah d'après Hounayda d'après sa femme d'après l'une des épouses du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui) sans la nommer. Allah le sait mieux.

## Question

Les dix premiers par rapport au revenu qu'il est reconnu pour la période ?

## Texte de la

## Louanges à A

armé les temps à Allah) figure  
le Très Haut a  
Abbas (P.A.a.  
dit : Il n'y a p  
plus aimables  
-même le cor  
-même le cor  
par un homm  
out » (rappor  
D'après Ibn A  
sur lui) a dit :  
Puissant et M  
elle réservée  
ours (du 12e  
-même le cor  
-même le cor  
par un homm  
out ».(rappor  
est bonne com  
Ces textes et  
ces meilleurs  
du Ramadan.  
meilleurs que  
muits en quest  
meilleure que  
e musulman  
Allah, le Puis  
multiplier les  
aux actions su  
ASUIVRE

## Question

'ai lu da  
'Arafa c  
le Dhoul  
si c'est e  
0 jours,

## Texte de

## Louange

Il est reconnu que l'attestation de mariage pour lui) ci-dessous pendant la durée de ces deux mêmes leçons. Le même leçon ené par la suite tous les jours.. « L'habitude d'habituer à la prière et à chaque nuit. Ahmad, 2010. Nasbour-Quand au sujet de l'attestation de mariage fait faire par le juge ou on jeûne le jour du Sâd Mousslim. Les uléma ont dit qu'il faut.

Les bonn  
méritoire  
ulier, on  
de fête qu  
Cela étan  
lix prem  
'emploi  
aghlib. V

ers jours de Dhoul Hidjdja ont-ils un mérite particulier  
ux autres jours ? Quelles sont les œuvres méritoires  
nmandé d’accomplir fréquemment pendant cette pé-

réponse

Allah  
os qui doivent être marqués par une grande obéissance  
ent les dix premiers jours de Dhoul Hidjaja qu’Allah  
a préférés à l’ensemble des autres jours. D’après Ibn  
le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a  
pas de jours pendant lesquels les bonnes œuvres sont  
à Allah que ces dix jours .  
combat dans le chemin d’Allah ! Lui dit-on  
combat dans le chemin d’Allah, à moins qu’il soit mené  
e qui y engage sa personne et ses biens et y laisse  
té par al-Boukhari, 2/457).  
bbas encore, le Prophète (bénédiction et salut soient  
« Aucune action n’est plus pure aux yeux d’Allah le  
Majestueux et mérite une récompense meilleure que  
à la bonne œuvre accomplie au cours des dix premiers  
mois).  
combat dans le chemin d’Allah ! Lui dit-on.  
combat dans le chemin d’Allah, à moins qu’il soit mené  
e qui y engage sa personne et ses biens et y laisse  
té par ad-Darami, 1/357. La chaîne de ses rapporteurs  
me indiqué dans al-Irwa, 3/398).  
l’autres indiquent que ces dix jours sont absolument  
de l’année, donc meilleurs que les dix derniers jours  
En revanche, les dix dernières nuits du Ramadan sont  
les dix premiers ours de Dhoul Hidjdja parce que les  
ion comprennent la nuit du Destin qui à elle seule est  
mille mois. Voir le Tafsir d’Ibn Kathir, 5/412.  
doit débiter ces dix jours par un retour sincère à  
sant et Majestueux grâce au repentir. Ensuite, il doit  
bonnes œuvres en général, tout en donnant la priorité  
ivantes :

Il s’interroge à propos du mérite des  
dix premiers jours de Dhoul Hidjadja



in  
ans votre site qu’il était méritoire de jeûner le jour  
omme j’ai lu aussi qu’il en était de même du 10e jour  
Hidjdja... Est-ce exact ?  
exact, pouvez-vous me dire si nous devons jeûner 9 ou  
étant donné que le 10e est celui de la fête ?

la réponse

s à Allah  
ommandé de jeûner 9 jours de Dhoul Hidjdja. Cela  
dans la parole du Prophète (bénédiction et salut soient  
tée dans le hadith d’Ibn Abbas : Il n’y a pas de jours  
esquels les bonnes œuvres sont plus aimables à Allah  
ix jours .  
combat dans le chemin d’Allah ! Lui dit-on  
combat dans le chemin d’Allah, à moins qu’il soit  
un homme qui y engage sa personne et ses biens et y  
t » (rapporté par al-Boukhari, 969). D’après Hou-  
e Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) avait  
e de jeûner le 9e jour de Dhoul Hidjdja, le jour d’As-  
trois jours de chaque mois : le premiers lundi de  
mois et deux jeudis par mois. » (rapporté par imam  
1829 et par Abou Dawoud, 2437 et jugé faible dans  
Raya, 2/180 mais déclaré authentique par al-Albani  
fait de jeûner le jour de la fête, il est interdit comme  
hadith d’Abou Saïd al-Khoudri (P.A.a) (qu’il enten-  
remonter au Prophète) et selon lequel il a interdit  
ne le jour de la fête de fin de Ramadan et le jour de la  
acrifice ».(rapporté par al-Boukhari, n° 1992 et par  
n° 827).  
as affirment à l’unanimité qu’il est interdit de les jeû-  
es œuvres accomplies pendant ces dix jours sont plus  
s que toutes les autres. S’agissant du jeûne en parti-  
en jeûne que les neuf premiers, le 10e étant un jour  
’il est interdit de jeûner.  
t, on entend par l’expression le mérite de jeûner les  
ers jours de Dhoul Hidjdja le jeûne des 9 premiers,  
du chiffre 10 n’étant qu’une tournure de style dite  
oir Sharh Mouslim par An-Nawawi, hadith n° 1176.

Est-il recommandé de jeûner les dix  
premiers jours de Dhoul Hidjdja y  
compris le jour de la fête ?



# Les causes méconnues des maux de tête

Même si la principale cause des maux de tête est inconnue, il existe certains facteurs qui déclenchent cette condition qui peut souvent être incapacitante.

Si vous souffrez de fortes migraines, cela peut être dû aux facteurs suivants :

## 1. Le climat

Le changement de température et le niveau d'humidité dans l'environnement peuvent influencer sur le moral, sans aucun doute.

Mais ils peuvent aussi avoir une incidence sur l'apparition ou le degré des maux de tête.

Ainsi les céphalées empirent quand ont lieu des chutes dans la pression atmosphérique, qu'il fait trop chaud ou que l'humidité est très élevée.

Si on ne peut pas contrôler le climat, on peut au moins se préparer à affronter la situation.

Par exemple, en été, il faut éviter de sortir le midi ou faire des activités trop physiques jusqu'au soir.

## 2. Les aliments

Certains plats peuvent augmenter les maux de tête comme, par exemple, le fromage très affiné, les légumes en saumure et les aliments frits. Si vous êtes sujet à ce type de céphalées, évitez aussi les aliments qui contiennent trop de conservateurs et d'ad-



ditifs artificiels (la grande majorité de ceux que l'on vend dans le marché actuel).

## 3. La caféine

Elle n'est pas uniquement présente dans le café, mais également dans les sodas (de type Coca-cola).

La caféine déshydrate l'organisme et va directement dans le sang. De là, elle va jusqu'au cerveau et l'altère.

C'est pour cela qu'après avoir bu une tasse de café, on se sent excité. Cependant, cela a des conséquences : l'apparition de maux de tête.

## 4. Trop dormir

Cela arrive par exemple pendant les vacances ou pendant les week-ends.

Si, lorsque nous avons mal à la tête, nous ne pensons qu'à nous allonger et à nous reposer, cela ne fera qu'accentuer le mal. Plus que tout, il faut tenir compte des altérations du sommeil dans le quotidien.

## 5. Le stress

Les conséquences du stress prolongé sur l'organisme sont très nombreuses.

Même si on peut penser que personne n'échappe à ce problème et que l'on ne peut rien faire pour cela, nous avons à notre disposition des dizaines de techniques pour

cesser d'être stressé-e et ainsi ne pas souffrir de migraines.

## 6. Le manque de magnésium

Si vous n'ingérez pas la quantité suffisante de ce nutriment, il est probable que vous soyez exposé aux maux de tête. Augmentez votre consommation d'aliments riches en magnésium, tels que :

Le son de blé

Les herbes sèches (coriandre, menthe, entre autres)

Les graines de courge, de tournesol, de lin et de sésame

Les amandes, les noix de cajou, les noix du Brésil

## 7. La stimulation sensorielle

Quand une lumière nous aveugle, quand nous entrons dans une parfumerie ou que nous regardons un film d'action au cinéma, nous pouvons souffrir de maux de tête, à cause de ces stimulations sensorielles.

## 8. La sensibilité au gluten

Cela ne signifie pas être cœliaque, mais être intolérant-e au gluten.

Vous pouvez savoir si vous souffrez de ce problème en cessant de consommer les aliments qui en contiennent : les gâteaux, le pain, les pizzas etc. et en analysant l'évolution de vos maux de tête.

## Pourquoi est-il nécessaire d'inclure la carotte dans son régime alimentaire



La carotte est un légume très sain et un élément important à ajouter à une alimentation saine et équilibrée. Inclure la carotte dans l'alimentation vous apportera de nombreux bienfaits, grâce à son apport en nutriments essentiels.

Parmi les variétés de carottes, on trouve des carottes blanches, jaunes et même violettes. Cependant, les carottes oranges sont les plus connues et les plus communes

### Propriétés nutritionnelles des carottes

En pourcentage de leur poids, les carottes contiennent 90 % d'eau, 7 % de glucides, près de 1 gramme de protéines végétales et près de 3 grammes de fibres. De plus, elles sont riches en minéraux tels que : Potassium, Sodium, Phosphore, Calcium, Magnésium, Fer, Zinc, Iode, Sélénium

### Évite les problèmes oculaires

C'est l'effet bénéfique le plus célèbre de la carotte. Sa haute teneur en vitamine A aide à prévenir les problèmes oculaires qui, logiquement, affecteront négativement la vue.

### Prévient les maladies cardiovasculaires

L'inclusion de la carotte dans votre alimentation peut réduire le risque de maladies cardiovasculaires jusqu'à 32 %. Ceci est dû aux propriétés antioxydantes et aux vitamines présentes dans ce légume.

### Améliore la santé des os

Les carottes sont riches en calcium, magnésium et vitamine C. Ainsi, en les incluant dans votre alimentation, vous favorisez une meilleure assimilation du calcium, ainsi qu'une bonne reconstruction et un bon entretien des os et des dents.

Inclure la carotte pour un bon contrôle du cholestérol

En plus des effets bénéfiques des carottes sur la santé cardiovasculaire, ce légume aide l'organisme à réduire l'excès de cholestérol dans le sang.

Ceci est dû à sa teneur élevée en fibres solubles, en particulier la pectine, qui empêche l'accumulation de graisse dans les parois des artères. Cela favorise également l'élimination de cette graisse et la réduction de la pression artérielle.

### Bénéfices contre la constipation

Comme mentionné ci-dessus, inclure la carotte dans votre régime alimentaire vous donnera une quantité considérable de fibres.

### Inclure la carotte pour prévenir l'apparition du cancer et des tumeurs

Les carottes entières cuites aident à améliorer l'absorption du falcarninol dans le tube digestif. Ce composé protège notre organisme de l'attaque de divers types de champignons, ce qui pourrait entraîner l'apparition de certaines tumeurs.

D'autre part, inclure la carotte crue aide à prévenir des problèmes graves comme le cancer du sein.

### Propriétés diurétiques

La forte teneur en eau des carottes et leur grande variété de sels minéraux aide à désintégrer les calculs rénaux. Cela fait de la carotte un élément très commun dans les régimes purificateurs.

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

### Je jette les pommes qui ont des taches brunes

Ne les mangez pas ! Les taches brunes qui apparaissent sur les pommes peuvent être dues à des chocs, et les pommes renferment désormais de la patuline, une substance réputée cancérigène.

### Je ne garde pas les restes d'une conserve dans sa boîte

Une conserve n'est plus stérile une fois qu'elle est ouverte. Si on laisse un reste de sauce tomate à l'intérieur de sa boîte en métal, on l'expose à une éventuelle oxydation.

Je range vite au réfrigérateur la viande crue ou les crustacés et les consomme, si possible, le jour même

Ces produits ne sont pas stables. Ainsi, à chaleur ambiante, les poissons développent des micro-organismes qui produisent de l'histamine pouvant provoquer des allergies.

### Je me lave toujours les mains avant de cuisiner

Vos mains sont souillées et elles peuvent contaminer les aliments. Passez-les sous l'eau avant de commencer à faire la cuisine mais aussi à chaque fois que vous épluchez des légumes ou que vous avez touché de la viande. On ne badine pas avec la sécurité alimentaire. Les industriels s'y plient. Mais lorsque les aliments arrivent chez nous, la surveillance se relâche. Notre cuisine n'est pas à l'abri des microbes. Bien au contraire, ils y pullulent à loisir et une hygiène approximative peut transformer ce lieu en bouillon de culture.

Il convient donc de prendre les mesures de propreté qui s'imposent.

### Lorsque je nettoie mon four, j'ouvre toujours la fenêtre

Pourquoi ? Parce que le four à pyrolyse est, potentiellement, l'un des appareils les plus dangereux de la cuisine. Au moment du nettoyage, les graisses sont décomposées par la chaleur, et des benzopyrènes cancérigènes se répandent dans l'atmosphère. Il faut donc aérer la pièce.

# Dématérialisation, le concept

La dématérialisation des processus consiste à éliminer l'utilisation d'éléments stockables qui s'accumulent au cours de la vie d'une entreprise. Elle repose sur une informatisation poussée des processus en entreprise. Cela peut aller des ventes à la communication interne, en passant par l'aspect juridique ou toute autre activité qui produit des documents. Car la dématérialisation a pour objectif de diminuer l'utilisation de papiers.

L'entreprise reçoit des documents, en fait circuler, et doit à terme les stocker. Tout cela représente un poids que la dématérialisation entend fluidifier. Même si la confiance accordée à un document que l'on peut toucher semble difficile à dépasser, dématérialiser les processus apporte tout de même autant de garanties. Il est possible de signer les documents informatisés, de leur donner une valeur juridique, de les frapper de confidentialité, et d'y apposer toutes les fonctions d'un document papier traditionnel.

## Les avantages de la dématérialisation des processus

La dématérialisation n'est plus utopie. Elle fait partie intégrante de la vie de l'entreprise. Il est vrai qu'elle s'est imposée en peu de temps mais les dirigeants sont habitués aux bouleversements incessants depuis qu'internet est devenu notre moyen de communi-



cation mais aussi une nouvelle manière de travailler entre autres. Le concept de dématérialisation semble complexe, mais définit en réalité un processus destiné à simplifier la vie de l'entrepreneur. Pour accroître la flexibilité de sa structure, la dématérialisation devient un enjeu de taille à une heure où la réactivité peut décider de la bonne réussite (ou pas) de son projet. Et la pratique concerne tout autant les sociétés installées que celles à naître, car il s'agit surtout de s'adapter à un contexte de flux tendus. Alors, sur quoi repose une dématérialisation des processus efficace ?

Les raisons d'engager une telle

démarche de dématérialisation sont de deux ordres. \*D'abord, dématérialiser permet de gagner du temps. La gestion des documents est transférée vers les ordinateurs, qui vont être amenés à jongler avec une base de données ainsi constituée. L'utilisateur n'a ainsi qu'à saisir les références de son document pour le retrouver sans même avoir à se déplacer. Pour la consultation, c'est également beaucoup plus rapide, car le temps pris pour la numérisation est vite rentabilisé. En ce qui concerne la diffusion, les choses sont aussi simplifiées. Extirper un document d'une archive pour le photocopier, préparer un courrier

postal, et ensuite veiller à replacer au bon endroit la copie originale peut constituer une contrainte assez lourde dans une journée de travail. Grâce à la dématérialisation tout se fait en quelques clics. \*Un gain de temps qui va de pair avec l'économie réalisée. On rentabilise en effet bien davantage les journées de travail, car les collaborateurs sont dès lors mobilisés pour une activité plus rémunératrice pour l'entreprise. D'autant que concrètement, la dématérialisation enlève le poids financier des coûts de gestion pour l'entreprise.

## Les différentes solutions de la démarche

Opérer une dématérialisation de ses processus prend différentes formes, chacune étant adaptée à l'objectif fixé par la démarche.

-En premier lieu, il faut bien évidemment numériser les documents, pratique redondante qui suppose toutefois une expertise. Tous les documents n'ont pas le même format, la même épaisseur, la même qualité de papier ni d'écriture. Et surtout, il faut veiller à respecter une charte déterminée par des normes pour conserver la valeur juridique de chaque élément numérisé.

-En deuxième lieu, il faut songer au traitement des informations, car les documents doivent rester accessibles. Cela signifie le développement ou l'utilisation de logiciels adéquats alliant efficacité et facilité d'usage au quotidien.

-Et enfin, il est impératif d'assurer le stockage des documents. Même dématérialisée, la documentation a un poids, dérisoire par rapport au papier, mais qui doit trouver un espace. La dématérialisation impose de trouver des serveurs pour recevoir les numérisations, les classer selon des références aisément compréhensibles par l'entreprise. La sécurité devra notamment constituer un enjeu important au cœur de vos démarches de stockage, et les personnes qui s'occuperont de ces processus au sein de votre entreprise devront y être sensibilisées.

# Le Coworking

Vous recherchez une solution pour que vos salariés ne soient pas obligés de venir au bureau tous les jours ? Pensez au coworking !

La mise en place du coworking a débuté aux Etats-Unis, il s'agit de proposer un grand espace où plusieurs entrepreneurs sont réunis et travaillent en un même lieu. On y retrouve beaucoup d'entrepreneurs du web et de prestataires de services. Il s'agit d'une alternative intéressante à la solitude et l'isolement que procure le développement d'une activité chez soi ou à la prise de locaux classique qui requiert un budget plus important.

Cette nouvelle organisation du travail est notamment en phase avec les valeurs des jeunes entrepreneurs qui apprécient ce type d'environnement.

Le coworking est adapté pour les salariés nomades comme les commerciaux et les consultants afin qu'ils ne soient pas dans l'obligation de multiplier les allers et retours au siège de l'entreprise ou d'effectuer leur administratif dans des lieux bruyants mais s'étend aussi aux salariés qui se rendent à l'entreprise chaque jour mais qui une fois par semaine ou plus ont la possibilité de télétravailler dans un espace de coworking.

## Les avantages du coworking

-Le coworking présente de multiples avantages pour les indé-



pendants qui peuvent rompre avec la solitude liée à leur statut et y ont la possibilité de tisser un réseau professionnel élargi.

Mais, ce mode de travail présente aussi ces mêmes atouts pour les salariés. En effet, lorsqu'ils se rendent dans ce type d'espace, ils ne sont pas confrontés à la solitude du télétravailleur. De plus, ce lieu étant ouvert à tous et pas seulement aux membres de la société à laquelle ils appartiennent, c'est l'occasion pour eux d'ap-

prendre à connaître d'autres personnes.

-Le coworking présente aussi des avantages en termes de mobilité pour les salariés. En effet, ces espaces étant en plein essor, il est possible d'en trouver un proche de son domicile, ce qui réduit les temps de trajet. Ceux-ci peuvent parfois constituer un frein et contraindre le salarié à se rapprocher de son travail. Deux salariés sur trois avouent être prêts à déménager pour être plus proche de

leur lieu de travail selon une enquête.

-Avec la possibilité de se rendre dans un espace de coworking une journée par semaine, cela réduit le problème et permet à ses salariés d'avoir un jour allégé en passant moins de temps dans les transports. Il est ainsi estimé que cela leur permet de gagner entre 40 et 60 heures par an. Ce temps passé en moins en voiture représente aussi une économie d'essence non négligeable comme

cela est indiqué sur ce site.

-Le coworking devient alors la solution pour faciliter la mobilité des salariés et leur apporter un meilleur confort de vie mais aussi au travail. Ce type d'initiative est donc amené à se développer. Entreprise comme salarié, chacun est gagnant à profiter de ce nouveau mode de travail qui fait toujours plus d'adeptes et bouleverse les habitudes mises en place depuis de nombreuses années.

## LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE Appelée à protéger les enfants palestiniens de l'occupation

Les participants au Forum de la mémoire ont appelé, mardi à Alger, la communauté internationale à protéger les enfants palestiniens des crimes de l'occupation sioniste pour que le massacre où 67 enfants sont tombés en martyrs lors de la dernière agression ayant ciblé la ville de Ghaza ne se reproduise plus. Organisé par l'ambassade de Palestine à Alger en collaboration avec l'Association Machaal Echahid et le Comité populaire de solidarité avec le peuple palestinien à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance et en solidarité avec l'enfant palestinien, le forum de la mémoire a vu la participation du Croissant rouge algérien (CRA), d'un représentant du Conseil de la Nation, des moudjahidine et d'enfants de chouchada. Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine, Amine Makboul a appelé la communauté internationale à protéger les enfants assassi-

nés quotidiennement en Palestine, faisant référence aux 67 enfants palestiniens tombés en martyrs.

Un rassemblement de solidarité s'impose pour protéger les enfants palestiniens, a souligné M. Makboul, ajoutant "en cette Journée mondiale de l'enfance, nous appelons la communauté internationale, les organisations des droits de l'Homme et l'ONU à adopter une position ferme à l'égard des massacres perpétrés contre les Palestiniens".

Il est temps que le monde adopte une position ferme pour protéger les enfants, a-t-il martelé, soulignant que cette protection exige des mesures opérationnelles et effectives pour dissuader l'occupation de perpétrer ces crimes et ces massacres.

Dans une déclaration à l'APS, le président de l'association Machaal Echahid, Mohamed Abbad a souligné "la nécessité de protéger l'enfant palestinien qui a perdu le droit à la vie", imputant aux

organismes internationaux, avec à leur tête l'ONU et le Conseil de sécurité, la responsabilité de protéger ces enfants qui souffrent des affres de l'occupation israélienne.

De son côté, le président du Comité populaire de solidarité avec le peuple palestinien, en cours de création, Taher Dilmi a appelé les instances internationales et les organisations non-gouvernementales (ONG) de défense des droits de l'homme à accorder un intérêt particulier à l'enfant palestinien qui subit des crises psychologiques, éducatives et pédagogiques, exhortant ces instances internationales, notamment l'ONU et le Conseil de sécurité pour un meilleur accompagnement des enfants palestiniens.

Il a en outre plaidé pour des mesures pratiques garantissant les droits fondamentaux des enfants en Palestine, afin de mettre un terme aux massacres de l'occupation sioniste.

### MALI

## La Coordination des mouvements de l'Azawad veut des garanties sur l'application de l'Accord d'Alger

Après le second putsch au Mali, la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) a «décidé de ne pas accompagner la transition actuelle sans un compromis garanti sur ses priorités». Présente au sein du premier gouvernement de transition et du Conseil national de Transition, l'organe législatif, la CMA-rebelles touareg réclame des gages sur l'application effective des dispositions de l'accord de paix et de réconciliation d'Alger signé en 2015. Réuni en session extraordinaire du 29 au 31 mai, le comité directeur de la CMA, coordination des ex-rebelles, s'inquiète de ce que le coup de

force du 24 mai dernier bouleverse l'équilibre des forces et les engagements pris par l'ancien exécutif. Joint à Kidal depuis Bamako, Ag Mohamed, le chef de délégation de l'organisation au Comité de suivi de l'accord d'Alger, soulève plusieurs points à éclaircir : «Il y a cette question de la révision constitutionnelle qui doit rapidement être mise en œuvre... ; il y a cette question de l'armée reconstituée qui doit aussi rapidement bouger et, enfin, cette épineuse question du découpage territorial.» Des conditions fermes qui subordonnent la participation de l'Aza-

wad à un éventuel gouvernement. «Il y a lieu au préalable de discuter pour s'assurer que notre participation ne sera pas (réduite) au banc de touche du gouvernement», poursuit Ag Mohamed, qui entend que la CMA prenne sa part de responsabilité dans les discussions «en relation avec le processus de paix ou aussi sur des questions de souveraineté». Depuis sa prise de pouvoir et dans une perspective de cohésion nationale, le colonel Assimi Goïta a exprimé son souhait de réunir tous les acteurs politiques et sociaux autour de la même table en vue d'un consensus pour la suite de la transition.

## L'APLS mène de nouvelles attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont exécuté des attaques ciblant les retranchements des forces de l'occupant marocain dans des endroits distincts le long du mur de la honte, a indiqué, mardi, le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire n 202. Selon le communiqué rapporté par l'agence de presse sahraouie SPS, "des détachements avancés de l'APLS ont

bombardé, lundi, les sites de retranchement des forces d'occupation marocaines dans la région de Ankab El Abd (secteur Haouza) et la région de Jebilet Lakhdar dans le secteur de El Kelta".

Mardi, les unités de l'armée sahraouie ont également bombardé les positions des forces marocaines dans les régions de Oudi Oum Rakba, Chaidhamia, Rous Sebti et Akrara Fersik dans le secteur de Mahbes, ajoute la même source.

"Un bombardement intensif a ciblé les positions des forces de l'occupant dans la région de Ankab Lebraika dans le secteur de Khoza", a souligné le ministère.

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaines qui subissent des pertes humaines et matérielles considérables le long du mur de la honte, a conclu la même source.

## Le président sahraoui arrive à Alger après son hospitalisation en Espagne

Le président sahraoui, Brahim Ghali est arrivé hier, très tôt le matin, à Alger après son admission dans un hôpital espagnol, son staff médical ayant estimé que son hospitalisation n'était plus nécessaire, a indiqué l'ambassadeur sahraoui à Alger, Abdelkader Taleb Omar. Dans une déclaration à l'APS, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a expliqué que le président Brahim Ghali est arrivé à Alger, mercredi vers 3 heures du matin en provenance d'Espagne afin de poursuivre sa convalescence.

D'autre part, l'ambassadeur a indiqué que l'état de santé du président Ghali est en constante amélioration, ce qui ne né-

cessite plus son hospitalisation en Espagne.

Le diplomate a exprimé sa satisfaction quant à l'amélioration de l'état de santé du président Ghali attirant l'attention sur "l'échec de la propagande marocaine qui a tenté de porter atteinte à la lutte du peuple sahraoui en prenant pour cible l'un de ses symboles".

Mardi, le président sahraoui a répondu volontairement aux questions d'un juge espagnol après une plainte portée contre lui pour de présumés "crimes de guerre".

La Haute Cour d'Espagne a annoncé, le jour même, qu'il n'y avait pas lieu d'engager des poursuites contre le président sahraoui Brahim Ghali, le dossier d'ac-

cusation n'étant pas étayé par des preuves tangibles.

De son côté, le représentant du Front Polisario en Europe et auprès de l'Union européenne, Abi Bouchraya El Bachir a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que le président sahraoui avait quitté l'Espagne afin de poursuivre ses soins complémentaires en Algérie.

Il a précisé que l'équipe médicale du président Ghali a jugé que son état de santé était "en constante amélioration", ajoutant qu'il n'y avait plus de raison de prolonger son hospitalisation.

Le président sahraoui avait été admis, le 18 avril dernier, à l'hôpital San Pedro de Logrono, en Espagne, après avoir contracté le Covid-19.

### BANQUE MONDIALE

## La crise économique du Liban parmi les 10 pires au monde

L'effondrement économique du Liban risque d'être classé parmi les pires crises financières du monde depuis le milieu du XIXe siècle, indique la Banque mondiale (BM) dans un rapport publié mardi.

«La crise économique et financière est susceptible de se classer parmi les 10, voire les trois épisodes de crise les plus graves au niveau mondial depuis le milieu du XIXe siècle», indique le rapport.

Cette année, l'économie du Liban va se contracter de près de 10% et il n'y a «aucun tournant clair en vue», selon le rapport.

Le Liban a fait défaut sur sa dette l'an passé, la monnaie a perdu environ 85% de sa valeur et la pauvreté dévaste un pays naguère considéré comme un phare de la prospérité dans la région.

Intitulé «Le naufrage du Liban: Top 3 des pires crises mondiales», le rapport indique que ces effondrements économiques brutaux sont généralement le résultat d'une guerre.

La dégringolade de l'économie libanaise au cours des 18 derniers mois est largement imputée à «la corruption et à la mauvaise gestion», a souligné le rapport tout en mentionnant que «les réponses politiques des dirigeants libanais à ces défis ont été très insuffisantes».

«La classe dirigeante libanaise n'a pas su réagir à la pire situation d'urgence que le pays ait connue en une génération, aggravée par la pandémie de coronavirus et une explosion dévastatrice dans le port de Beyrouth en août dernier», a ajouté la BM.

«Sous réserve d'une incertitude extraordinairement élevée, le PIB réel devrait se contracter de 9,5% supplémentaires en 2021», selon la Banque mondiale.

Selon l'institution monétaire, l'économie s'est contractée de 6,7% en 2019 et de 20,3% en 2020.

«Plus de la moitié des Libanais vivent vraisemblablement en dessous du seuil de pauvreté national avec la majorité de la population active payée en livres libanaises souffrant de la chute vertigineuse du pouvoir d'achat. Face à la hausse du taux de chômage, un nombre croissant de ménages a du mal à accéder aux services essentiels, notamment aux soins de santé», a fait observer également le même rapport.

### INDE

## Les médecins protestent contre un gourou préconisant le yoga contre le virus

Des milliers de médecins arboraient mardi des brassards noirs en Inde, pour demander l'arrestation d'un gourou populaire qui affirme que le yoga peut prévenir la Covid-19 et que la médecine conventionnelle «a tué» des milliers de malades du nouveau coronavirus, rapportent des médias.

Baba Ramdev, fondateur d'un empire de produits de médecine traditionnelle, a déclaré le mois dernier que la pandémie avait montré que les médicaments modernes étaient «de la science stupide et ratée» et que des centaines de milliers de personnes étaient «mortes à cause de la médecine allopathique» (conventionnelle).

Mardi, «Jour noir» de protestation, des photos sur les réseaux sociaux montraient des médecins brandissant des pancartes demandant l'arrestation de «Ramdev le charlatan», ou portant des combinaisons de protection avec l'inscription «Arrêtez Ramdev» sur le dos.

Ramdev avait retiré ses propos après un appel du ministre indien de la Santé. Mais il avait créé un nouveau scandale en déclarant qu'il n'avait pas besoin de vaccin contre le nouveau coronavirus car il en était protégé par le yoga et la médecine traditionnelle (ayurveda).

La pandémie a fait au moins 330 000 morts en Inde, dont plus de 1 200 médecins, selon l'Association médicale indienne.

# Beignets d'oignons au cumin

## Ingrédients

3 oignons  
un verre de farine  
un verre d'eau  
1 œuf  
1 pincée de sel  
1 grosse pincée de cumin (ou plus si vous aimez),  
1 bain de friture

## Préparations

Mélangez dans un saladier la farine, l'eau, le jaune d'œuf, le cumin et le sel.  
Battez le blanc en neige, incorporez-le délicatement à la pâte.



Pelez et coupez les oignons en rondelles de 1 cm d'épaisseur et déballez-les (ne gardez que 2 anneaux à

la fois).  
Faites chauffer l'huile.  
Trempez les anneaux dans la pâte puis dans l'huile chaude.  
Faites-les frire 2 min de chaque côté, quand ils sont bien dorés, égouttez-les sur du papier absorbant. Si vous n'avez pas d'oignon rouge plus doux que les autres sous la main pour cette recette ou pour une salade, prenez ceux que vous avez, pelez-les, coupez-les en rondelles et faites-les tremper dans de l'eau pendant 10 minutes.  
Égouttez-les ensuite et séchez-les avec du papier absorbant. Oignons doux garantis !

# Croquettes de camembert

## Ingrédients

1 camembert,  
75 g de fromage blanc  
15 g de fécule de maïs  
40 g de farine  
1 jaune d'œuf  
mie de pain  
noix de muscade  
25 g de beurre  
3 cl de vinaigrette  
1 tête de salade  
huile pour la friture

## Préparations

Écrasez la moitié du camembert avec une fourchette et mélangez-le avec le fromage blanc égoutté.  
Mélangez le beurre à la fécule puis incorporez le tout aux fromages écrasés en remuant.  
Ajoutez 10 g de farine puis mélangez. Laissez reposer 2 heures au frais.  
Faites des boulettes, passez-les dans la farine puis dans l'œuf battu et finissez par la mie de pain.  
Recommencez l'opération une seconde fois.  
Chauffez l'huile de friture et plongez les boulettes dans l'huile à 160°C pendant 3 à 4 minutes.  
Égouttez-les sur du papier absorbant. Servez-les avec une salade.

# Crêpes aux épinards

## Ingrédients

500 g de farine blanche  
1 c. à s. de levure de boulanger  
un peu de sel  
eau tiède  
3 bottes d'épinards  
1c. à c. de sel  
1 c. à c. de poivre  
1/2 verre à thé d'huile  
200 g de fromage râpé.

## Préparations

Mélanger les éléments et la pâte et la travailler bien.  
Former des petites boules avec la pâte et laisser lever.  
Découper les épinards et faire bouillir dans de l'eau chaude et les égoutter en pressant. Dans une poêle, mélanger tous les éléments de la farce, sauf le fromage râpé, et mettre sur feu doux.  
Étaler une boule de pâte, mettre 2 cuillères de la farce et un peu de fromage au milieu et plier sous forme d'un carré ou d'un rectangle. Ranger les crêpes sur une plaque huilée et mettre au four moyennement chaud.

## Ingrédients

De la pâte feuilletée  
un jaune d'œuf  
500 g de viande hachée  
5 c. à s. de chapelure  
3 œufs  
2 c. à c. d'ail en poudre  
2 c. à c. de cumin  
2 bonnes c. à s. de persil haché  
sel, poivre  
3 œufs durs

## Préparations



Mettre la viande hachée dans un ravier, ajouter la chapelure, les 3 œufs, l'ail, le

## Ingrédients

Oranges : 6  
sucre semoule : 250 g  
extrait de vanille : 1 c. à café  
noix de coco râpée : 100 g

## Préparations

Épluchez les oranges et placez les

écorces dans un saladier rempli d'eau froide.  
Laissez tremper toute la nuit.  
Égouttez les écorces, puis coupez-les en fines lamelles.  
Placez-les dans une casserole, couvrez d'eau froide et portez à ébullition.  
Laissez cuire 20 min jusqu'à ce qu'elles soient tendres. Égouttez-les.

## Ingrédients

Une pâte à tarte  
moutarde  
une boîte de thon à l'huile en miettes  
gruyère râpé  
quatre tomates  
crème fraîche épaisse  
poivre

## Préparations

Faire une pâte à tarte (brisée ou feuilletée) et foncer un plat beurré ou huilé.  
Couvrir le fond de la pâte d'une couche de moutarde.  
Émietter le thon et l'étaler sur la moutarde.  
Recouvrir le thon de gruyère râpé.  
Couper les tomates en rondelles et les

cumin et le persil haché, saler et poivrer puis bien mélanger. Façonnez la viande en forme de pain, creuser le centre pour mettre les 3 œufs, bien refermer.  
Étaler la pâte feuilletée et à l'aide d'un couteau couper de fines lamelles et les disposer sur le pain de viande.  
Badigeonner le pain de jaune d'œuf puis mettre à cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant environ 45 à 50 minutes (surveiller la cuisson).  
Laisser refroidir un peu et couper le pain de viande en tranches, servir avec une rondelle de citron.

Ajoutez le sucre et mélangez bien.  
Laissez cuire à feu doux jusqu'à ce que le sucre fonde sans cesser de remuer.  
Laissez cuire 10 min environ, puis ajoutez l'extrait de vanille.  
Retirez du feu et laissez refroidir.  
Prenez un peu de la pâte d'orange à l'aide d'une petite cuillère, façonnez des boules et roulez-les dans la noix de coco.

# TARTE AU THON

disposer côte à côte sur la couche de gruyère pour recouvrir celui-ci.  
Poser ensuite une petite cuillerée de crème fraîche épaisse sur chaque rondelle de tomate et ajouter un peu de gruyère pour faire dorer la tarte.  
Faire quelques tours de moulin à poivre et enfourner à 180°C pendant une vingtaine de minutes.  
Servir chaud.

# ESCALOPES MILANAISES TOMATE MOZZARELLA AU FOUR

## Ingrédients

2 belles escalopes de poulet ou de dinde  
une boule de mozzarella di bufala de préférence  
1 belle tomate bien mûre  
sel/poivre  
ail en poudre  
basilic frais ou sec  
huile d'olive  
pour la panure:  
fine chapelure de pain ou chapelure  
croustillante  
2 oeufs battus

Farine  
mélange huile et beurre pour la cuisson  
épices: origan, basilic, épices pour pizza, paprika doux

## Préparation

Tout d'abord préparer les escalopes de poulet ou de veau, les saler, poivrer et ajouter les épices puis les tremper dans la farine les secouer légèrement afin d'enlever le surplus de farine puis les tremper ensuite dans les œufs battus ainsi que dans la chapelure cuire les

escalopes dans un mélange bien chaud de beurre et d'huile mais sur feux doux puis cuire quelques minutes de chaque coté jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées d'autres part couper les tomates et la mozzarella en tranches puis déposer les escalopes dans un plat à gratin beurré puis recouvrir chaque escalope de tomate et mozzarella et saupoudrer d'ail en poudre et de basilic frais ou séché puis verser un petit filet d'huile d'olive vierge sur les escalopes et gratiner 15 à 20 minutes dans un four chaud à 180° et régalez-vous!!

# RIZ AU LAIT À LA VANILLE

## Ingrédients

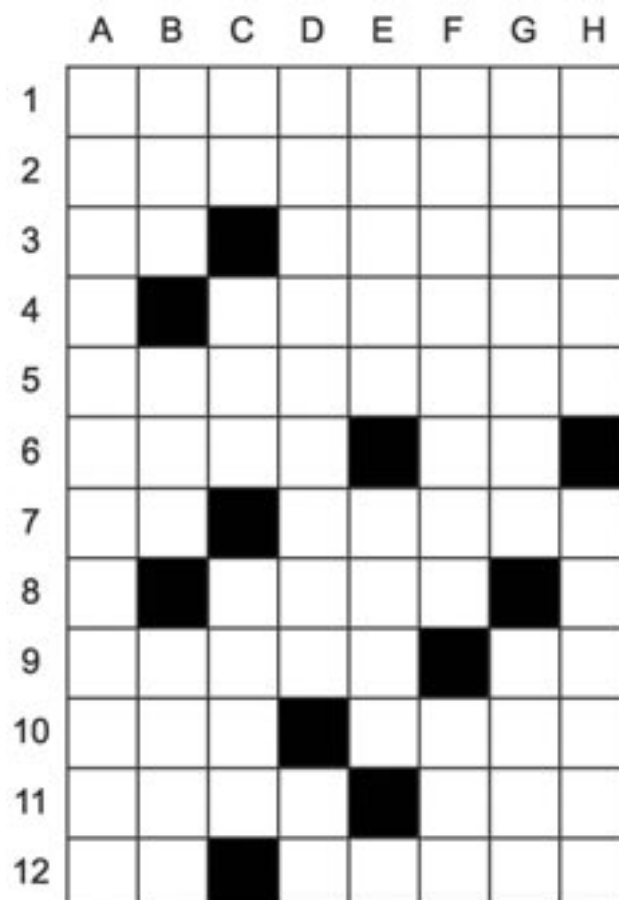
Riz : 250 g  
lait : 1 l  
sucre en poudre : 200 g  
sucre : 10 morceaux  
vanille : 2 sachets  
œufs : 2  
sel : 1 pincée.

## Preparations

Lavez le riz à grande eau et faites-le égoutter.  
Versez le lait dans une casserole.  
Ajoutez la vanille, 1 pincée de sel et le riz. Couvrez et laissez cuire sur feu doux jusqu'à complète absorption du liquide. Préchauffez le four th.5 (150°C).  
Caramélisez le moule en portant celui-ci

sur le feu avec les morceaux de sucre et 2 cuillères à soupe d'eau.  
Quand le caramel prend couleur, faites-le voyager sur tout le pourtour du moule Ajoutez le sucre en poudre et les œufs battus en omelette au riz cuit. Versez le tout dans le moule et enfournez pour 30 min. Laissez refroidir dans le moule avant de servir.

## Mots croisés



R E D E C X E R T T E L B D C N  
E E R R Q H P L I O L O E H I L  
H C A B U R A L A G U V A T E I  
C A F U E I N N N R A R E N T A  
O L A L T E A O D N G U N A I R  
R P L A S O C E T E Q E D A U I  
C I B S C C B U R U L L T O N T  
C B I N H T R U O O O L P N N T  
A P A I E E E B S S D M E L I A

1. Plumes du peintre. 2. La moitié d'un entier plus un tiers. 3. Coin de Charente. Faire un nid. 4. Boit à petits coups. 5. Objets de farces. 6. Prénom d'enfant. D'abord veau, puis étalon. 7. Ils suivent le cours. Ne pas marquer de but.

A. D'une manière irréprochable. B. Il nage dans un bocal. On y donne des spectacles. Elle nous veut du bien. C. Qui laisse tout voir. Des lettres pour la patronne. Dans les cordes du marin. D. Point dru. Une gorgée d'élixir... E. Passa par la filière. Compris dans l'effectif.

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 |   |   |   |   |   |   | 5 | 6 |
|   |   |   |   | 7 | 4 |   |   |   |
| 6 |   | 2 | 9 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   |   | 2 | 7 |   | 4 |
|   | 7 | 4 |   |   |   | 5 |   |   |
|   |   |   |   |   | 6 | 3 |   | 9 |
| 3 |   | 6 | 1 |   |   |   |   |   |
|   |   |   |   | 5 | 7 |   |   |   |
| 7 |   |   |   |   |   |   | 9 | 3 |

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 4 | 7 | 2 | 8 | 3 | 9 | 5 | 6 |
| 5 | 9 | 8 | 6 | 7 | 4 | 2 | 3 | 1 |
| 6 | 3 | 2 | 9 | 1 | 5 | 8 | 4 | 7 |
| 8 | 6 | 3 | 5 | 9 | 2 | 7 | 1 | 4 |
| 9 | 7 | 4 | 8 | 3 | 1 | 5 | 6 | 2 |
| 2 | 5 | 1 | 7 | 4 | 6 | 3 | 8 | 9 |
| 3 | 8 | 6 | 1 | 2 | 9 | 4 | 7 | 5 |
| 4 | 1 | 9 | 3 | 5 | 7 | 6 | 2 | 8 |
| 7 | 2 | 5 | 4 | 6 | 8 | 1 | 9 | 3 |

## Solution sudoku

|                                       |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
|---------------------------------------|-------------------|-----------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------------------------------|
| MARTY-<br>RISER,<br>SUPPLI-<br>CIER   | PIPI-ROOM         | QUI EST<br>BON POUR<br>LE REBUT   | GRAND<br>TOUR DE<br>VÉLO                           | CENT<br>LITRES                             | RELATIF<br>AU<br>CHEVAL                        |
| OBÉLISSE                              | IL EST<br>MOQUEUR |                                   | FLAGORNE                                           | SOLDAT<br>AMÉRI-<br>CAIN                   |                                                |
|                                       |                   | CÉRÉALE                           |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   | GARDE-<br>MALADES                 |                                                    |                                            |                                                |
| BERCEAU<br>POSSIBLE<br>D'ABRA-<br>HAM |                   | PRÉNOM<br>DE ROIS                 |                                                    |                                            | COMITÉ<br>D'ORGA-<br>NISATION<br>DES JEUX      |
| SANS OGM                              |                   | NOUÀ SON<br>SOULIER               |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   |                                   | COBALT<br>AU LABO                                  | CUIVRE                                     |                                                |
|                                       |                   |                                   | ELLE EST<br>CIRÉE À<br>TABLE                       | MOT DE SÉ-<br>PARATION                     |                                                |
| DANS L'IN-<br>CAPACITÉ<br>DE          |                   |                                   |                                                    | INTER-<br>JECTION<br>DOULOUE-<br>REUSE     |                                                |
| PILIERS DE<br>L'ARÈNE                 |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
| RENARD<br>BLEU                        |                   |                                   |                                                    | DEVANT<br>CE QUI<br>EST À LUI<br>OU À ELLE | ARTICLE<br>INDEFINI<br>ET<br>NOMBRE<br>PREMIER |
| MANCHE<br>À WIM-<br>BLEDON            |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   | OUVRIER<br>QUI USINE<br>UNE PIÈCE |                                                    |                                            |                                                |
|                                       |                   |                                   |                                                    |                                            |                                                |
| DOUBLE<br>DÉ-<br>CIMÈTRE              |                   |                                   | ELLE VA-<br>LAIT TROIS<br>PIEDS,<br>SEPT<br>POUCES |                                            |                                                |

## de l'administration

● [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



**CETTE ESPACE EST  
RESERVÉ POUR VOUS**

# PUBLICITÉS

pour plus de détails  
contactez nous au:



**023 95 73 73/ 0553 45 62 56**

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

## Plus de 853.000 élèves passeront, ce mercredi, l'examen de fin de cycle primaire

*Pas moins de 853.000 élèves passeront l'examen de fin d'études primaires (cinquième) aujourd'hui le 2 juin 2021, a annoncé l'Office national des examens et concours (ONEC). Selon l'ONEC, le nombre de candidats parmi les élèves de cinquième année primaire qui devront passer l'examen en arabe, en français et en mathématiques a atteint 853.391 candidats, dont 436.469 garçons et 416 922 filles, répartis sur 14.472 centres d'examen au niveau national.*

*L'ONEC a affirmé -selon une fiche technique des examens finaux de l'année scolaire 2020-2021- que les copies des candidats seront compostées au niveau de 13 centres de regroupement et compostage avant de les répartir sur 62 centres de correction, une opération qui débutera du 7 au 17 juin.*

*L'année dernière, le ministère de l'Education nationale a approuvé un ensemble de mesures sur la base de ce qui a été approuvé par le Conseil des ministres en mai 2020 concernant l'organisation du travail pour la fin de l'année scolaire et les examens nationaux pour la session 2020 en raison des conditions sanitaires imposées par la pandémie du Coronavirus (Covid-19).*

*Ces procédures pour le cycle primaire se résument en la suppression de l'examen de fin de cycle primaire et l'approbation du passage d'un niveau à un autre dans ce cycle en calculant la moyenne des premier et deuxième semestres et en réduisant le taux d'acceptation à 4,5 sur 10.*

*La Protection civile met en place un dispositif de prévention et de sécurisation*

*La Protection civile a annoncé, lundi dans un communiqué, la mise en place d'un dispositif de prévention et de sécurisation en prévision des examens scolaires de fin d'année 2020-2021 (fin de cycle primaire, Brevet d'enseignement moyen et Baccalauréat).*

*Les unités de la Protection civile, ajoute-t-il, ont effectué, dans ce cadre, "plusieurs opérations de désinfection à travers 19.206 centres d'examen désignés pour accueillir les élèves, dont 13.341 du cycle primaire (5ème), 2.513 du cycle moyen (BEM) et 3.352 du cycle secondaire (BAC), ainsi que 217 centres désignés pour le processus de correction".*

*En plus des visites, "un dispositif opérationnel sera mis en place, composé de 39.596 agents d'intervention tout grade et fonction confondus, dont 20.225 pour le cycle primaire.*

### Tizi Ouzou

## L'université paralysée par une grève sauvage des agents de sécurité



*Pour protester contre l'arrestation par la police de leur collègue dans le cadre d'une enquête liée à l'agression d'un étudiant par ce fonctionnaire, les agents de sécurité de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), ont procédé dans la matinée de ce mardi passée à la fermeture des portails des différents campus et départements universitaires.*

*S'ensuivra une paralysie quasi générale de l'université à cause de ce débrayage aussi sauvage qu'inattendu de ces fonctionnaires.*

*Pour rappel, une bagarre ayant opposé, au début de la semaine en cours, un agent de sécurité à un étudiant s'est soldé par des blessures occasionnées à ce dernier.*

*Depuis quelques mois, l'UMMTO est en proie à l'insécurité. Une situation maintes fois dénoncée par la communauté universitaire et qui a débouché sur la nomination, il y a une vingtaine de jours, d'un nouveau recteur en la personne du Pr Ahmed Bouda venu de l'université de Bejaia, en remplaçant du Pr Smaïl Daoudi.*

### ONPPE

## L'Algérie compte près de 16 millions enfants

La présidente de l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Cherfi, a annoncé, hier, que l'Algérie comptait près de 16 millions enfants, soit le tiers de la population. Intervenant à une journée d'études placée sous le thème "Le droit de l'enfant d'exprimer son opinion", organisée en coordination avec le bureau du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Cherfi a souligné que l'Algérie "a réalisé plusieurs acquis en matière de protection et de promotion de l'enfance, ce qui dénote du grand intérêt accordé par notre pays en faveur de cette frange qui représente le tiers de la population, soit près de 16 millions d'enfants". A cette occasion, Cherfi a préconisé "d'accorder l'intérêt nécessaire à cette catégorie pour construire l'avenir et réaliser le développement

durable", exprimant "sa disponibilité à accompagner et protéger l'enfance". Elle a plaidé, en outre, pour "la conjugaison des efforts pour permettre aux

enfants de participer et de s'exprimer via tous les canaux de communication disponibles".



### Blida

## Décès de trois ouvriers dans la station d'épuration des eaux usées

Après une fermeture qui a duré plus de 14 mois, les vols internationaux de la compagnie aérienne Air Algérie, ont officiellement repris ce hier 1er juin. Un premier avion a décollé, à 9h00, de l'aéroport Houari Boumediene d'Alger à destination de Paris Orly.

Un premier vol d'un programme hebdomadaire, qui draine beaucoup de monde. Les réservations sont au complet. Une situation qualifiée de normal, par l'Amine Andaloussi, responsable de la communication d'Air Algérie, car « cette reprise n'est que partielle ».

### Blida

## Installation d'une commission mixte entre les ministères tourisme et des moudjahidine

Une commission mixte a été installée, hier à Alger, entre les ministères du Tourisme, et des Moudjahidine pour la mise en œuvre de la convention technique signée entre les deux parties en janvier 2019 pour renforcer et développer le tourisme historique. Dans son allocution lors de la cérémonie d'installation à laquelle a pris part le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, le ministre du Tourisme, Mohamed Ali Boughazi a souligné "la nécessité de restaurer les



sites historiques", à savoir les zones de combat, des centres de commandement, les édifices, les sièges et les prisons d'occupation, les centres de torture, les grottes, les monts de la ré-

### Covid-19 :

## plus de 900 personnes vaccinées dans l'extrême Sud

Plus de 900 personnes ont été vaccinées contre le coronavirus (covid-19) dans trois (3) wilayas de l'extrême Sud du pays, depuis le début de la campagne de vaccination en février dernier, a annoncé hier à Tamanrasset un membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus.

La campagne de vaccination se déroule "à un rythme régulier et dans de bonnes conditions" au niveau de 12 structures de santé à travers les wilayas de Tamanrasset, In-Salah et In-Guezzam, a précisé le Pr Ilyes Akhamouk, dans une déclaration à l'APS.

Au moins 1.300 doses de vaccin anti covid-19 ont été jusque là acquises au profit des habitants des wilayas précitées, où les mesures nécessaires ont été prises pour assurer les conditions de conservation et d'acheminement



des vaccins vers les structures sanitaires concernées, a-t-il indiqué.

Une session de formation a été organisée au profit de 38 praticiens relevant des équipes médicales et paramédicales chargées de l'encadrement de l'opération de vaccination, a ajouté M.Akhamouk.

### Reprise des vols internationaux :

## après 14 mois d'arrêt, un premier avion a décollé de l'aéroport d'Alger

Après une fermeture qui a duré plus de 14 mois, les vols internationaux de la compagnie aérienne Air Algérie, ont officiellement repris ce hier 1er juin. Un premier avion a décollé, à 9h00, de l'aéroport Houari Boume-

diene d'Alger à destination de Paris Orly.

Un premier vol d'un programme hebdomadaire, qui draine beaucoup de monde. Les réservations sont au complet. Une situation qualifiée de nor-

mal, par l'Amine Andaloussi, responsable de la communication d'Air Algérie, car « cette reprise n'est que partielle ».

### coronavirus

## 305 nouveaux cas, 218 guérisons et 8 décès ces dernières 24h en Algérie

Trois cent cinq (305) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 218 guérisons et 8 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.